

Robert Dumont

La condamnation des prêtres-ouvriers (1953-1954)

Étude de cas à travers les documents



Postface de Denis Pelletier

KARTHALA

Collection Signes des temps

dirigée par Robert Dumont

L'histoire des prêtres-ouvriers (en abrégé les PO) commence, dans les années 1940, comme une tentative pour l'Église de renouer le contact avec un monde ouvrier, alors largement éloigné d'elle, malgré les efforts des mouvements d'action catholique tels que l'ACO et la JOC. L'expérience est mise en route avec l'accord de la hiérarchie catholique. Individuellement ou par petites équipes, dans le cadre de la Mission de France, de la Mission de Paris ou bien rattachés à l'évêque d'un diocèse ou à une société religieuse (dominicains, jésuites), des prêtres vont s'engager sur les grands barrages en construction ou dans les usines. Leur identité de prêtres va progressivement s'en trouver questionnée et transformée. Ils se disent « devenus prêtres autrement ».

Très vite, ils se sentent en porte-à-faux par rapport à la conception traditionnelle du prêtre et ils réalisent que leur engagement les amène à une solidarité de vie et de lutte avec leurs camarades de travail. Au contraire, les évêques et Rome s'imaginent que ces prêtres doivent vivre selon le modèle et la définition classique du concile de Trente : l'homme du sacré, mis à part, l'homme du religieux, l'homme qui n'a pas à se compromettre dans les affaires du monde.

Construit à partir d'une sélection de documents d'archives – ce qui en fait son originalité – cet ouvrage de référence nous fait revivre l'histoire tumultueuse des relations entre les évêques et les PO, de l'année 1950 au 31 mars 1954, date à laquelle entrera en vigueur la condamnation des prêtres-ouvriers. Un affrontement et un tragique malentendu entre deux manières de penser le monde, Dieu, Jésus, de vivre l'Évangile et la pratique chrétienne, et même tout simplement de comprendre et de penser la réalité.

Ordonnateur de cet ouvrage, Robert Dumont a pu rassembler, à l'aide de coopérations, un fonds inestimable sur l'histoire des prêtres-ouvriers, dont il est l'un des meilleurs connaisseurs. L'auteur a fait aussi partie de la seconde génération des PO, celle d'après 1965, en travaillant pendant vingt ans, entre autres, comme magasinier à la Fnac Montparnasse.

Visitez notre site :
www.karthala.com
Paielement sécurisé

Couverture : Cette impasse située près de la Porte de Choisy (Paris XIII^e) a été le lieu d'habitation de plusieurs prêtres-ouvriers successifs (dont Jean Perrot à partir de 1966), jusqu'à ce qu'elle devienne une HLM où J. Perrot a émigré. Photo : Jean Perrot (D.R.).

© Éditions KARTHALA, 2019
ISBN : 978-2-8111-2672-8

Robert Dumont (éd.)

La condamnation des prêtres-ouvriers (1953-1954)

Étude de cas à travers les documents

Postface de Denis Pelletier

**Éditions KARTHALA
22-24, bd Arago – 75013 Paris**

DU MÊME AUTEUR*

- En collaboration avec Claude Bottin :
Dieu si grand, Jésus si proche (anthologie de Pierre de Bérulle),
Paris, Éd. du Cerf, 2000, 354 p.
- *Aux Carrefours de la liberté*, Paris, Éd. du Cerf, 2002, 458 p.
- *Mémoire d'un prêtre-ouvrier*, Paris, Karthala, 2006, 388 p.
- Réédition de *La France pays de mission ?*
Suivi de *La religion est perdue à Paris (1849)*.
Textes et interrogations pour aujourd'hui,
Paris, Karthala, 2014, 358 p.
- *Femmes uruguayennes sous la dictature (1973-1985) :*
enlèvements, viols et tortures :
avec DVD. Paris, Karthala, 2015, 270 p.

* Robert Dumont a été l'initiateur et l'animateur d'un groupe de recherche (1990-2004) sur les prêtres-ouvriers avec le secrétariat de l'ENPO (Équipe nationale des prêtres-ouvriers). Groupe à l'origine du livre de Nathalie Viet-Paule et Charles Suaud, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve, 1944-1969*, Paris, Karthala, 2004, 598 p.
Ce groupe de recherche est aussi au point de départ de la création en 2000 de la collection *Signes des temps* chez Karthala, dont R. Dumont est le responsable. (Voir en fin d'ouvrage la liste des titres du « Pôle » concernant les prêtres-ouvriers.)

De 1990 à 1997, Robert Dumont a également mis en route et animé un Séminaire de recherche à Lyon qui a donné lieu au livre d'Yves Krumenacker : *L'École française de spiritualité : des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Cerf, 1998, 660 p.

Avant-propos

Robert DUMONT

« L'Église prétend apporter la réponse avant d'avoir entendu les questions », J.-M. Huret¹.

« En quoi es-tu prêtre : tu ne prêches pas tous les dimanches, tu ne baptises pas, tu ne réconcilies pas !...².

« Nous nous demandons si, après avoir voulu les interdire, il n'y a pas une manière plus subtile et probablement plus efficace de rendre les PO³ insignifiants : c'est de les bénir »⁴.

Nous pourrions écrire des pages de citations de ce style signifiant cette mise à distance des prêtres-ouvriers (PO) et aboutissant à une marginalisation. C'est devant cette incompréhension, cet « enfermement » de la part de la hiérarchie, qu'est né en 1990 un groupe de travail entre PO, pour essayer d'en comprendre les raisons. Faute de pouvoir se faire entendre de vive-voix, il était important de laisser une trace écrite de cette « aventure des PO » qui, à

-
1. Voir Jean-Marie Huret et Michel Combe, *Fidèle insoumission*, Paris, Éd du Cerf, 1999, en particulier les p. 82-83 qui relatent combien cette négation de soi par les instances de l'Église ont conduit certains PO jusqu'à en mourir, comme Jo Lafontaine, Jo de Lorgeril, etc.
 2. Remarques faites plusieurs fois par an pendant des années par mon propre supérieur général. Et ce n'est pas la plus cinglante que nous avons pris en plein visage mon copain Jean-Claude et moi, lui aussi oratorien et PO.
 3. L'expression « prêtres-ouvriers » revenant souvent dans cet ouvrage, nous avons pris la liberté de la citer en abrégé par PO. Note de l'éditeur.
 4. Extrait de l'intervention de Bernard Audras en 1974. Voir Ch. XIX, p. 674.

nos yeux, était un « événement ecclésial » parmi d'autres bien sûr, mais dont l'originalité avait quelque chose à révéler sur une manière de vivre à la suite de Jésus, à un moment donné de l'histoire de la vie des hommes et des femmes du XX^e siècle.

Initialement nous avions pensé constituer un corpus d'interviews qui aurait permis de libérer la parole chez ceux que l'on avait refusé d'entendre, parce qu'ils ne rentraient pas dans le cadre de la « théologie du sacerdoce » selon le concile de Trente (XVI^e siècle !). Mais les blessures reçues par ces PO de la première génération (1944-1954), quatre-vingt-sept selon le cardinal Feltin au moment du coup d'arrêt de septembre 1953, étaient telles qu'il a été très difficile de leur faire accepter de parler. Après 14 ans de travail, ce groupe de réflexion a publié en 2004 un ouvrage qui en tentait la synthèse : Nathalie Viet-Depaule et Charles Suaud, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve, 1944-1969*, Paris, Karthala, 2004, 598 p.

Parallèlement aux interviews, nous avons récolté chez tel ou tel PO des documents qui, sans être prêts à l'édition, nous ont conduits non seulement à leur production, mais à créer la collection – *Signes des temps* – aux éditions Karthala. Cette maison, à la réputation de sérieux dans son travail et de militance dans ses implications, en la personne de son fondateur-directeur Robert Ageneau, a bien voulu nous accueillir en l'an 2000. Que ce dernier en soit ici très chaleureusement remercié.

L'idée était non seulement d'emmagasiner un corpus d'une bonne quarantaine d'interviews qui risquait de dormir dans un fonds d'archives, mais de donner à lire tout de suite une série de témoignages de vie, écrits de première main par des PO, qui constitueraient en eux-mêmes un nouveau « corpus » repérable grâce à la collection. Tandis que beaucoup d'autres témoignages pourtant lourds de sens, publiés chez des petits éditeurs ou des libraires provinciaux quand ce n'était pas à compte d'auteur, avaient très peu de chance de survivre au-delà de ceux qui les avaient écrits. Nous envisagions aussi, en plus de ce corpus de témoignages très « chair de ma chair », d'accueillir des ouvrages qui, fondés sur les premiers, reprendraient en lecture transversale ce qui était description du terrain : ces deux méthodes d'approche se confortant réciproquement.

Curieusement, après nous être dit que ce travail d'interviews, puis d'édition, suffisait à absorber toute notre énergie, nous nous étions dits que nous allions laisser de côté la collecte des archives PO dispersées en de multiples lieux. Pourtant Nathalie Viet-Depaule, ayant réussi à convaincre certains PO vieillissants de ne pas laisser disparaître à leur fin de vie les documents qu'ils avaient mis de côté, s'est fait remettre les chemises correspondantes quand ce n'était pas des cartons, contenant parfois des « pièces uniques » retrouvées nulle part ailleurs.

De mon côté, grâce à des opportunités dont je ne dirai rien ici, j'ai pu avoir accès à des fonds d'archives d'évêques conservées dans les archives diocésaines et obtenir, parfois de longue lutte, l'autorisation de les photocopier. En reclassant chez moi ces bonnes pioches successives, et en les croisant entre elles, ainsi qu'avec ce qui nous était déjà arrivé par les PO, j'ai pu reconstituer des dossiers dont nous n'avions pas idée à l'origine ou que tout au plus, tel élément trouvé dans tel fonds nous laissait entrevoir qu'à tel moment et en tel lieux il s'était passé un événement décisif pour l'histoire des PO. Travail de fournis comme devant un puzzle dont nous ne connaissions pas l'image.

Aussi, dois-je en profiter ici pour remercier les archivistes, dans l'ordre de leur accueil, des diocèses de Lille, de Lyon, de Bourgoin-Jallieu pour Mgr Guerry, de Bordeaux, de Limoges, puis enfin de Paris. Par contre, je dois reconnaître certaines lacunes, parfois dues à mon manque de temps et aux distances : en particulier, Rouen-Le Havre, Marseille, Nice. Parfois dues à une attitude d'*omerta* de la part des archivistes des diocèses dont je tairai les noms mais dont les raisons avancées pour ce refus, quasi avec les mêmes mots, font douter de la sincérité et font craindre des consignes reçues pour maintenir toujours les PO à l'écart. Ainsi : « Avant de mourir, Mgr X a demandé de détruire le dossier d'archives concernant les PO ! ». Comment le croire ? Quand ce premier argument n'était pas doublé par l'argument d'une mise au secret des documents pour une durée d'un siècle révolu.

Toujours est-il qu'après trente ans d'emmagasinement de la mémoire (1990-2019) il m'est apparu non seulement possible, mais nécessaire pour l'histoire, d'en restituer un aspect important grâce à l'entrecroisement de quelque quarante cartons d'archives, très provisoirement en dépôt chez moi. Pourquoi ?

D'abord, pour l'honneur de ces hommes, prêtres de Jésus, dont cette qualité leur a été déniée et qui méritaient mieux en raison de ce qu'ils appelaient leur « double fidélité à Jésus et à la classe ouvrière »⁵.

Ensuite, parce qu'il y a peu d'événements marquants dans la vie de l'Église de la deuxième moitié du XX^e siècle qui bénéficient d'un tel cumul de fonds d'archives. Il paraissait donc important de faire l'histoire de cette blessure dans le flanc de l'Église, non pas en la racontant après coup⁶, mais en resti-

5. Dans les années 70, j'ai reçu d'Émile Bondu une lettre tachée de larmes, avec un article de journal joint visant les PO de Bordeaux de la première génération : « Les divorcés de l'Église ». Je lui ai répondu : « Qui a divorcé de qui ? ». Qui a refusé de prendre en compte, de reconnaître dans les PO cette double fidélité qui a été, en ces heures douloureuses, l'honneur de l'Église à travers eux ?

6. Ce qui serait pourtant nécessaire et mériterait le travail d'un ou de plusieurs doctorants. Peut-être qu'un jour !...

tuant la manière, pour le moins grossière, dont la hiérarchie s'est alors comportée à l'égard des PO⁷.

Enfin, parce que ce fonds d'archives à propos des PO, à peine effleuré dans ce livre pourtant déjà très volumineux, décrit une manière d'être et de faire de l'Église quasi constante depuis des siècles à l'endroit de tout ce qui bouge en son sein, dans des tentatives de prises en compte ou de réponse à des questions nouvelles que posent la société du moment et l'évolution des cultures au fil des siècles⁸. C'est pourquoi, bénéficiant de l'ampleur de ce fonds d'archives sur les PO, cet ouvrage voudrait être, sous la forme de « l'étude d'un cas », une sorte d'alerte sur une manière d'être dont les PO ont fait les frais, mais qui déborde largement leur propre histoire. Il y va de la vie même de l'Église qui, refusant de se réformer en elle-même, court à sa propre perte et, ce qui est plus grave, détourne nos contemporains de ce qui devrait être sa vocation première : révéler Jésus comme celui qui tend à aider les hommes et les femmes de son temps à se mettre debout, comme celui qui nous propose aujourd'hui de nous mettre à sa suite pour vivre la même responsabilité « au cœur de ce monde », celui que nous habitons⁹.

Construction du livre

La première partie, de beaucoup la plus longue, se contente de retranscrire la succession d'événements qui ont jalonné les dix ans d'existence de la première génération des PO (1944-1954). Cette partie reprend à l'état brut les documents retrouvés dans les différents fonds d'archives évoqués plus haut,

-
7. J'entends encore le père Dabosville dont j'étais alors l'un des adjoints à la Paroisse universitaire, déclarer à propos d'une nouvelle lettre du Cardinal Pizzardo en septembre 1959 qui rajoutait une couche à la condamnation de 1953 : « Il y a des moments où notre sainte mère l'Église se comporte comme la pire des marâtres à l'égard des meilleurs de ses fils ! »...
 8. Il faudrait faire référence ici à tout ce que les historiens de l'École dite des Annales nous ont appris de cette évolution et du patinage de la pensée de l'Église en réponse à « ce réel ». Ce qu'on appelle « La crise du modernisme » en est la dramatique illustration. Et si les historiens de cette crise la jugent, en temps que telle, « techniquement terminée », elle demeure dans les faits comme si elle était inscrite dans l'ADN de l'Institution de l'Église catholique. Il n'y a qu'à voir la succession des condamnations constantes et massives de tous ceux qui ont tenté de comprendre leur temps et d'y répondre avec un minimum d'intelligence. La récente condamnation par le pape François de ce qu'il appelle « le cléricalisme » et celle encore plus récente de « l'Index » suffisent à prouver qu'il nous est difficile d'en sortir.
 9. Voir le petit livre de Roger Schutz, *Vivre l'aujourd'hui de Dieu*, Presse de Taizé, 1958.

c'est-à-dire sans le moindre commentaire autre que, pour chaque document, de brèves lignes (mises en italique) pour les situer dans leur cadre historique.

La deuxième partie tente d'aider à comprendre pourquoi les choses se sont passées ainsi. Sa brièveté tient d'abord au fait de l'ampleur de ce volume. Mais plus profondément au fait que cette « étude de cas » au niveau des archives requiert, pour aller plus loin, des travaux menés par des spécialistes, tant historiens que sociologues et surtout théologiens. Autant de disciplines pour lesquelles je ne suis pas compétent. Bouteille jetée à la mer !...

CHAPITRE I

Prolégomènes à la « Naissance des prêtres-ouvriers »

Essayons de balayer quelques événements ou expériences qui, sans être liés directement ou organiquement à l'événement (« avènement » ?) des futurs prêtres-ouvriers, soulignent avec des motivations diverses et pas homogènes que des questions se posaient, depuis de nombreuses décennies, de l'adéquation ou non de la manière de vivre de l'Église par rapport à la mentalité d'une partie croissante de la population française.

1.1 - « La religion est perdue à Paris... »

« La religion est perdue à Paris... lettres d'un vicaire parisien à son archevêque en date de 1849, suivies d'un mémoire adressé au même »¹.

Yvan Daniel, co-auteur de *La France pays de mission ?*, a retrouvé et publié ces deux documents écrits quatre-vingt quatorze ans avant la sortie de son livre avec l'abbé Godin. Or le curieux est que les deux auteurs de ces documents, l'un vicaire du diocèse de Paris, l'autre prêtre du diocèse d'Angers et ami semble-t-il de l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, font sans se connaître la même analyse : l'impossibilité pour des communautés paroissiales de rejoindre et encore plus d'accueillir ce monde nouveau qui est celui du prolétariat naissant. Dans son avant-propos, Yvan Daniel écrit en 1978 :

1. *La religion est perdue à Paris...* Présentation par Yvan Daniel, Paris, Éd. Cana, 1978, p. 184. Repris par Robert Dumont en 2014 aux Éd. Karthala dans la réédition de *La France pays de mission ?*

Il ne s'agit pas d'un prêtre d'aujourd'hui, « gauchiste » et contestataire ! Simplement d'un vicaire parisien de 1849, anonyme, qui choisit, pour protester, d'écrire à son évêque. Nous sommes à Paris, où monte la révolution industrielle : la capitale est bouleversée par une véritable explosion démographique, peu à peu une classe ouvrière s'y constitue, de plus en plus nombreuse et nerveuse. [...] C'est dans ce climat qu'œuvre le vicaire : il écrit donc à son archevêque le 14 septembre et le 30 octobre 1849 pour lui faire part de ses inquiétudes, même de son scandale, devant un immobilisme pastoral qui porte en lui, à ses yeux, la destruction de la foi, ou tout au moins sa dénaturation profonde. [...]

Les années ont passé, le ministère pastoral est encore plus exigeant. Mais ces réflexions, ces inquiétudes, ces appels ne doivent pas être oubliés. Des situations qui semblent sans issue, des difficultés restant sans solution, des questions auxquelles on ne répond pas... nous en connaissons aussi maintenant. Et ce sont, souvent, des situations, des difficultés, des questions semblables à celles d'autrefois.

D'autres ont fait, à leur époque, des constatations désagréables, ils ont signalé des symptômes alarmants, ils ont essayé d'alerter les responsables. Apparemment, le « système » n'en a pas été beaucoup remué ; certains problèmes quotidiens ne semblent pas encore avoir été sérieusement abordés.

S'il y a un scandale, il remonte loin.

Il n'est pas innocent que ce soit l'un des auteurs de *La France pays de mission* ? qui ait déniché et publié ces documents, car à un siècle de distance le diagnostic reste le même : la quasi-impossibilité du maillage paroissial, quelle que soit la générosité du clergé de cette nouvelle époque, à rejoindre un monde né en dehors de lui, un siècle plus tôt. Nous verrons plus loin qu'Henri Godin et Yvan Daniel, s'ils ont été pris en compte et combien par le cardinal Suhard, n'auront laissé aucune trace dans les références qui ont conduit les évêques des années 1950-1953 dans leur jugement des prêtres-ouvriers.

1.2 - L'abbé Calippe

Le livre de l'abbé Galippe ou « Le moine-ouvrier » (1902-1903)

En 1961, Émile Poulat publie chez Casterman, *Le journal d'un prêtre d'après-demain (1902-1903)*. C'est la reprise de l'ouvrage écrit par l'abbé Charles Calippe, prêtre du diocèse de Paris, et publié par les Établissements Casterman au début du XX^e siècle. Dans une longue analyse de ce livre, Poulat découvre que l'expression *France pays de mission* ? – qui allait faire

tant de bruit en 1943 lorsque H. Godin et Y. Daniel publieront leur petit livre – existait déjà à la fin du XIX^e siècle. Dans le contexte de la tension croissante entre le monde ouvrier et l'Église de son époque, et dès avant la séparation de l'Église et de l'État qui allait priver les prêtres de leur salaire jusque-là à la charge de l'État, l'abbé Calippe envisageait dans son roman que les prêtres allaient être bientôt conduits à gagner leur vie comme tous les hommes de leur temps, en s'engageant dans une activité professionnelle.

Bien évidemment, il s'agissait là d'une motivation très différente de celle qui conduira à partir de 1944 des prêtres à devenir ouvriers. La problématique du livre de Godin et Daniel est évidemment tout autre. Émile Poulat précise :

Pourtant, ce projet sera repris dans le même esprit comme l'une des trois revendications du mouvement *Échange et Dialogue*, après mai 68, liée alors aux deux autres : la liberté de se marier et celle de l'engagement politique. Notons au passage que, à côté des PO de 1944-1953 et surtout à côté de ceux de la reprise de 1956-66 pour qui être PO passait par un engagement « sans esprit de retour », c'est-à-dire à vie au cœur de la condition (« la classe ») ouvrière – dans ses métiers les plus durs, ainsi que le partage des luttes syndicales, voire politiques en même temps que la précarité de son mode d'habitat de l'époque –, à partir des années 70, un certain nombre de prêtres ont doublé leurs activités ministérielles classiques avec des engagements professionnels plus ou moins à temps partiel, afin de ne plus dépendre économiquement de l'Église. Mais ceux-là n'ont jamais rejoint le collectif PO².

1.3 - L'abbé Charles Boland

Charles Boland³ [1895-1974], ingénieur belge, puis prêtre du diocèse de Liège. Il descend à la mine de Seraing dès 1921. Autorisé à travailler un jour par semaine en 1942, puis à plein-temps en 1943, toujours à Seraing. Il écrit :

Pour mieux comprendre le peuple malheureux, on a voulu vivre les conditions de vie ouvrière. Ce fut l'objet et la méthode des fameuses enquêtes de J. Valdour et de Jean de Vincennes dans la banlieue rouge. Ainsi [...] je suis allé à l'usine pour faire une première enquête sur la situation morale et

-
2. Émile Poulat développe ce débat dans son ouvrage, *Une église ébranlée. Changement, conflit et continuité, de Pie XII à Jean-Paul II*, Casterman, 1980, 304 p.
 3. Voir plus loin son témoignage (Ch. IX, § II C) et sa notice dans : Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve 1944-1969*, Paris, Karthala, 2005, p. 564 : ainsi que Olivier de la Brosse, *Le cardinal Suhard, vers une Église en état de mission*, Paris, Le Cerf, 1965, p. 146-147.

religieuse dans le milieu de travail. [...] Mais on s'est rendu compte qu'il faudrait retourner dans l'atelier, non plus pour enquêter mais pour rendre le Christ présent à tous ces ouvriers dont personne ne s'occupe. [...] C'était en 1922. [...]»⁴

Lettre du cardinal Laurenti⁵ à Charles Boland

9 juillet 1929

[...] Vous m'avez autrefois exposé de vive voix vos projets pour l'évangélisation des pauvres ouvriers des usines en vivant, pour les approcher, en quelque manière et pendant quelque temps, leur vie.

Je dois avant tout rendre témoignage à votre zèle et à votre dévouement pour une cause si noble et si importante.

Au sujet des moyens que vous vous proposez d'employer, je vous dirai tout simplement d'une façon schématique ma pensée :

1. Le socialisme nous enlève dans certaines régions la grande masse des ouvriers en les jetant dans l'abîme de l'athéisme et du matérialisme les plus grossiers. C'est un monde qui s'effondre.

2. À cette situation très critique et très exceptionnelle, les moyens ordinaires ne semblent pas suffire. Un effort exceptionnel, extraordinaire, est nécessaire pour sauver les âmes et les ramener à Jésus-Christ.

3. Il est d'abord nécessaire de connaître à fond ce monde qui nous est en grande partie inconnu, de connaître ses besoins matériels et moraux, tous ses dangers, ses misères. Il est aussi nécessaire qu'il nous connaisse et qu'il commence à nous aimer.

4. Ce que vous proposez est en soi extraordinaire et exceptionnel, mais semble répondre à la situation qui est elle-même très exceptionnelle.

5. Cependant l'application de votre projet devrait se borner à peu de sujets, bien choisis, bien préparés et soutenus par une entraide sous un règlement bien rédigé et sous le contrôle des évêques.

6. À ces conditions, il semble qu'avec l'assentiment de l'évêque, s'il lui plaît de le donner, on pourrait essayer la chose. L'expérience que vous voudriez faire vous-même, toujours avec l'assentiment de l'évêque, pourrait donner des éléments plus positifs d'appréciation.

7. Je dois ajouter que cette manière de voir m'est tout à fait personnelle et c'est uniquement comme personne privée que je la formule. [...]

4. Charles Boland écrira en 1964 un petit livre, *Dure percée, récit d'un premier prêtre-ouvrier, 1924-1964*, Bruxelles, Éd. Foyer Notre-Dame. Selon les sources, la date de son premier stage ouvrier diffère : 1922 ou 1924.

5. Cardinal Laurenti, ancien responsable de la Congrégation des religieux au Vatican, AHA Paris, dossier Feltin, chemise Boland.

1.4 - Le père Lebbe (1877-1940)⁶

Même si le père Lebbe auquel Charles Boland se référait n'a rien à voir directement avec l'histoire des prêtres-ouvriers, il faut noter que parallèlement à celle-ci, après un long séjour en Chine comme missionnaire lazariste, il a pesé fortement auprès du pape Pie XI afin que l'Église en Chine ne soit plus une Église missionnaire mais une Église « autochtone » avec des évêques chinois. Or la manière d'envisager la mission du père Lebbe a eu un très gros impact sur toute une frange du clergé de la décennie 1930, en particulier sur Charles Boland. Ainsi Jean Vinatier précise :

Stimulés par l'abbé Cardijn et par le père Lebbe, un certain nombre de prêtres belges avaient entrevu très tôt les exigences de la Mission. L'un d'eux, l'abbé Boland, à l'occasion d'un pèlerinage jociste à Rome, avait exposé ses projets au cardinal Laurenti : pour rejoindre un monde ouvrier si loin de l'Église, un prêtre pouvait-il s'embaucher en usine ? L'ancien responsable de la Congrégation pour les Religieux lui fit parvenir, quelque temps après, une lettre aussi prophétique que courageuse. Évoquant le matérialisme des masses, il ajoutait : [suit la reprise de la lettre citée au § précédent]

Une copie de ce texte significatif fut communiquée à l'archevêque de Paris [le cardinal Suhard]. Accompagné de nombreux témoignages, il devait contribuer, à son heure, à la décision de fonder la Mission de Paris⁷.

*Les missions indigènes et l'adaptation*⁸

Le père Lebbe venait de rentrer en Europe ; il lançait partout son cri d'alarme : « Il faut au plus tôt un clergé et même un épiscopat indigènes, si on ne veut pas perdre à jamais ces pays évolués. Bien plus, il faut s'adapter

6. Vincent Lebbe [1877-1940], Belge, prêtre lazariste et missionnaire en Chine, promoteur d'une « Église, chinoise », avec un clergé autochtone et des évêques chinois. Retourné en Chine sous la juridiction précisément d'un évêque chinois, il inspire les débuts de la « Société des Auxiliaires des Missions » fondée à la demande des évêques chinois, pour former des prêtres séculiers afin de les mettre au service des Églises d'Asie et d'Afrique.

Un frère de Charles Boland, deviendra membre de cette Société des auxiliaires de la mission.

7. Jean Vinatier, *Le Cardinal Suhard, l'évêque du renouveau missionnaire*, Paris, Le Centurion, 1983, p. 253.

8. Le vocabulaire a changé. Le père Lebbe parlait d'« adaptation ». Aujourd'hui on parlerait d'« inculturation ». La première utilisation de ce mot nouveau date de 1953, mais il a été particulièrement popularisé par le père Arrupe, préposé général des jésuites (1965-1981). Les prêtres-ouvriers parleront de leur côté, dès les années 50, de « naturalisation ».

totale à la riche culture des évangélisés et à toutes leurs légitimes préoccupations ». Les missionnaires partant d'ici devront se faire chinois avec les Chinois afin de mieux leur traduire le vrai visage du Christ qui n'est tout de même pas un monopole « gréco-latin »⁹.

C'est dans cet esprit, considérant le milieu ouvrier comme un ensemble riche d'une humanité qui déconcertait l'Église, qu'en 1942 Charles Boland obtient de Mgr Kekhofs, évêque de Liège, l'autorisation de s'embaucher aux Tubes de la Meuse. Il ne s'agit plus d'un stage pour étude du milieu mais de l'engagement du premier PO belge dans le partage de la vie ouvrière.

1.5 - L'abbé Cardijn (1882-1967) et l'invention de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)

Joseph Cardijn [1882-1967]

Dans la citation plus haut, Jean Vinatier faisait référence à l'abbé Cardijn en même temps qu'au père Lebbe. En effet, le fondateur de la JOC tient une place dans les racines des futurs prêtres-ouvriers.

Prêtre belge, ordonné en 1906 pour le diocèse de Malines ; en 1912, alors qu'il est vicaire dans une paroisse ouvrière de la banlieue de Bruxelles, Joseph Cardijn réunit sa première équipe de jeunes ouvriers. Adoptant une méthode simple et originale dite de la « Révision de Vie » qui s'appliquait en trois temps bien articulés les uns aux autres : « Voir-Juger-Agir », il aide les jeunes à réfléchir sur leur vie ouvrière, leurs conditions de travail et surtout à voir comment, ensemble, ils peuvent remédier au moins aux abus les plus évidents qui enserrant leur milieu. Cette méthode, non seulement apprend aux jeunes à réfléchir sur leur condition d'ouvrier, mais elle les forme à l'action. Ce faisant, elle leur permet de prendre conscience de leur propre dignité¹⁰ en même temps que de leur responsabilité dans le « milieu ouvrier ».

De tels groupes vont se multiplier et donner naissance en 1925, en Belgique, à la JOC, essaimant dès 1927 en France avec l'abbé Guérin vicaire à Clichy. Bientôt suivie par la JAC (Jeunesse agricole catholique, 1929) qui aura un impact énorme en France, au moins dans les réformes du monde agricole de l'après-Deuxième Guerre mondiale ; puis de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne, 1930), etc. Sans oublier les branches féminines JOCF, JACF, JECF,

9. Article dans la revue belge *Évangéliser*, mars et mai 1947, Liège.

10. Cf. l'une des formules choc de l'abbé Cardijn : « La vie d'un jeune travailleur, d'une jeune travailleuse vaut plus que tout l'or du monde, car il/elle est fils/fille de Dieu ».

etc. qui vont naître dans la foulée¹¹. Autant de mouvements qui deviennent rapidement une réalité internationale. À cet ensemble de mouvements s'adressant à autant de milieux sociaux, le pape Pie XI donnera comme mission : « L'évangélisation du milieu par le milieu ».

Dans sa visée première, la JOC se veut donc essentiellement apolitique mais les engagements de ses membres dans les instances professionnelles, en particulier syndicales, les conduiront à acquérir une sensibilité au « bien commun » et donc une conscience politique très vive. Cela provoquera même en France, dans les années 1950, une crise avec la hiérarchie qui dénonça cette sortie du pur apostolique religieux.

Sans avoir dans le futur de lien institutionnel avec le mouvement des prêtres-ouvriers, nombre de ces derniers furent d'abord aumôniers d'équipe JOC et travailleront dans l'esprit et avec la méthode du Voir-Juger-Agir. En particulier les deux auteurs de *La France pays de mission ?*, Henri Godin et Yvan Daniel, étaient des aumôniers fédéraux de la JOC et de la JOCF, ministère où ils puisèrent la matière de leur réflexion et la conscience de l'urgence pour l'Église d'inventer une autre manière d'être présente au monde.

L'abbé Joseph Cardijn sera fait cardinal par Paul VI en 1965.

1.6 - Premiers essais personnels

*Michel Lémonon [1912-2007]*¹²

Étudiant à Lyon en hypocagne (1930-1931), séminaire de philosophie à Issy-les-Moulineaux (1931-1933), après son service militaire et sa deuxième année de philo à Issy, Michel Lémonon s'embauche comme mineur de fond au Charbonnage de Saint-Étienne (1935-1936). Il avait prévu de faire une deuxième année d'engagement ouvrier dans une mine en Russie, mais malgré des appuis politiques, il n'a pu obtenir un visa. Prêtre en juin 1939, après sa mobilisation en 39-40 et un temps comme vicaire en paroisse, il fait une année de stage à la Mission de France (Lisieux, 1946-1947)¹³, avant de passer au travail professionnel dans la Drôme, son diocèse. Il sera rejoint par de jeunes prêtres qui l'avaient connu à Lisieux, et il deviendra de ce fait le pôle fédérateur de la future « l'équipe des barrages ».

11. Le pape Pie XI (1922-1939) qui soutiendra vivement l'abbé Cardijn dans ses initiatives, caractérisera sa méthode par la formule : « L'évangélisation du milieu par le milieu ».

12. Michel Lémonon : *Laurent ou l'itinéraire d'un prêtre-ouvrier*, Paris, Karthala, 2000, 280 p.

13. Nombre de prêtres venant de différents diocèses faisaient ainsi une année de recyclage après plusieurs années de ministère. Ils seront appelés « les petits pères ».

*Albert Bouche [1909-1999]*¹⁴

Dominicain, encore étudiant en théologie au Saulchoir (Tournai, Belgique) et soutenu par le père Chenu, il fait des stages ouvriers avec Bernard Rouzet¹⁵ dans les mines pendant les vacances scolaires d'été, au moins durant l'été 1934. Aumônier fédéral (1935-1940) puis national (1940-1951) de la JOC ; fondateur (1943) et rédacteur en chef (1943-1950) de la revue *Masses ouvrières* ; supérieur de la mission dominicaine ouvrière du 48 avenue d'Italie à Paris XIII^e (1946), lui-même devenu PO. Relevé, en 1950 sans même en être averti, de sa responsabilité de *Masses ouvrières*, pendant un long arrêt faisant suite à un grave accident de travail. Il finit par quitter l'Ordre en 1955.

*Adrien Bousquet*¹⁶, franciscain, est embauché en 1939 aux Forges d'Ivry.

1.7 - Jacques Loew [1908-1999]

Ancien avocat devenu dominicain. Membre de l'équipe d'*Économie et Humanisme*, fondée et animée par le père Louis-Joseph Lebreton, il s'engage en 1942 pour trois ans comme docker sur le port de Marseille, afin de faire une étude sociologique sur les membres de cette profession. Cette enquête sera publiée en 1943 dans la revue *Économie et Humanisme*. En 1946, il accepte la responsabilité de La Cabucelle, paroisse de la banlieue de Marseille, puis bientôt celle de Port-de-Bouc sur l'étang de Berre, où il fonde avec des prêtres et plusieurs jeunes la « Mission ouvrière saint Pierre saint Paul » (MOPP). À la demande du père Voillaume, il fonde à Fribourg (Suisse) en 1968 l'École de la foi. Parallèlement il crée et anime la revue *Fêtes et Saisons*, qui aura durablement une très large audience à l'intérieur de l'Église.

Il écrit une vingtaine de livres, dont *Journal d'une Mission ouvrière, 1941-1959* (Le Seuil, 1963) et *Comme s'il voyait l'invisible* (Le Cerf, 1964).

Jacques Loew est considéré par certains comme étant le premier prêtre-ouvrier français, ce qui n'est vrai que par certains côtés. En effet, s'il l'est devenu dès 1942, il s'agissait pour lui d'une « expérience », terme qui sera

14. Voir Charles Suaud et Nathalie Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers, une double fidélité mise à l'épreuve 1944-1969*, Paris, Karthala, 2004, p. 564. Nombre de notices dans ce travail sur la crise de 1953-1954 sont reprises ou inspirées de ce livre incontournable sur le sens de l'histoire des PO.

15. Voir leurs photos dans *Quand Rome condamne*, 1^{er} cahier photos (p. 8 et 16).

16. *Courrier PO*, n° 3, juillet 1999, pour le cinquantième anniversaire de la mort du cardinal Suhard.

repris par le nonce en septembre 1953 pour justifier le coup d'arrêt de « l'expérience des prêtres-ouvriers ». Pour Jacques Loew, il s'agissait d'un stage – ce qui était déjà courageux pour l'intellectuel qu'il était –, afin de mener une enquête de terrain, mais non pas d'un engagement au sens où deux ans plus tard l'entendront les premiers PO de la Mission de Paris.

1.8 - Le Service du travail obligatoire (STO)

Lors de la Seconde Guerre mondiale, prêtres et séminaristes sont confrontés aux dures réalités du quotidien de la guerre : camp de prisonniers ou de déportation, résistance, etc. À partir de 1943, l'ensemble de ceux qui ont 20 ans sont progressivement réquisitionnés pour remplacer dans les usines allemandes les ouvriers mobilisés. Ce sera le Service du travail obligatoire, « le STO ». Certains partiront, d'autres passeront en France dans la clandestinité et réagiront face à l'attitude de l'épiscopat français qui, pendant la première partie de la guerre et dans sa plus grande majorité, est « maréchaliste ».

Laissons de côté ici les positions pas toujours homogènes – sauf contre la réquisition des jeunes filles – de l'épiscopat face à celle des garçons et entre autres des séminaristes. Pour trois cardinaux, Liénart, Saliège et Suhard, nous avons des documents. Plus de 650 000 jeunes Français furent contraints par le gouvernement français à partir au STO. Les prêtres allemands furent interdits par le régime de s'occuper d'eux. C'est pourquoi le cardinal Suhard voulut organiser une aumônerie officielle en en confiant la responsabilité à l'abbé Jean Rodhain, déjà chargé de l'aumônerie des prisonniers de guerre. Les allemands refusèrent.

Notons que l'Assemblée des cardinaux et archevêques (ACA), dans sa réunion du 7 avril 1943, donne son accord au cardinal Suhard pour l'envoi de prêtres clandestins en Allemagne sous la dénomination « Mission Saint Paul ». À ce titre, 26 prêtres volontaires partirent clandestinement en Allemagne sous couvert du STO après avoir fait un apprentissage accéléré en France. Nombre d'entre eux furent repérés par la Gestapo allemande et arrêtés : ainsi le père Dillard [1897], jésuite, mort en déportation à Dachau le 12 janvier 1945. D'autre en sont revenus comme Henri Perrin, lui aussi jésuite. Nous devons à l'un et l'autre des récits poignants de leur expérience d'ouvrier dans ces conditions particulièrement risquées¹⁷. Parmi les séminaristes ou jeunes religieux, quelques-uns, très minoritaires, deviennent prêtres-ouvriers à leur retour en France : ainsi Émile Bondu du diocèse d'Angers, le franciscain Jean-Pierre Fourmentraux. Notons aussi les prisonniers de guerre

17. Victor Dillard (livre posthume), *Suprêmes témoignages*, Paris, Spes, 1945.

Henri Perrin, *Journal d'un prêtre-ouvrier en Allemagne*, Paris, Seuil, 1945.

transformés en STO, comme Henri Barreau ou Joseph Robert (dominicain), ce dernier arrêté et déporté dans un camp de concentration dont il sortira vivant.

Questions : Combien de séminaristes sont partis au STO ? Combien au retour sont devenus PO après leur ordination ? Parmi les quelques milliers (4 000 ?) de prêtres et de séminaristes qui furent prisonniers de guerre pendant cinq ans, ou bien sont passés de prisonniers de guerre à travailleurs en usines rejoignant les « STO », en plus de ceux qui ont été directement requis pour le STO, combien sont devenus PO une fois rentrés en France ? Que signifie la poignée des quatre-vingt-sept prêtres-ouvriers annoncée en 1953 par le cardinal Feltin par rapport à ces milliers. Et pourquoi si peu ?

1.9 - *La France pays de mission ?*

Nous l'avons déjà énoncé plus haut : l'action de Joseph Cardijn donne naissance en 1925 en Belgique au mouvement de la JOC. Celle-ci essaime en France dès 1927, de nombreux vicaires de paroisses populaires vont s'y donner et faire naître des équipes aussi bien de JOC que de JOCF. Ainsi en 1937, pour le dixième anniversaire de sa fondation en France, le mouvement organise avec un immense succès un grand rassemblement au parc des Princes de Paris. La participation est estimée à plusieurs dizaines de milliers de jeunes.

Or, sept ans plus tard, en septembre 1943, le petit livre des abbés Godin et Daniel, *La France pays de mission ?*, explose comme une bombe qui sera reçue avec des réactions diverses : d'une manière extrêmement positive par le cardinal Suhard, mais avec beaucoup plus de réserve de la part du clergé paroissial de Paris.

Du côté du cardinal Suhard

Le lundi de Pâques 1943, le cardinal Suhard lit dans la nuit le rapport déposé à l'archevêché de Paris par deux prêtres du diocèse, les abbés Henri Godin et Yvan Daniel, tous les deux aumôniers fédéraux, de la JOC pour le premier et de la JOCF pour le second. Leur rapport est intitulé avec des termes significatifs : *Mémoire sur la conquête chrétienne dans le milieu prolétaire*. Bouleversé par sa lecture, le cardinal demande aux deux auteurs de développer ce mémoire afin de le publier en un livre qui sortira le 3 septembre 1943 sous le titre *La France pays de mission ?* (100 000 exemplaires sont vendus en quatre ans). Que dit ce mémoire, repris dans le livre de septembre 1943, pour avoir touché le cardinal au plus profond ?

Le constat que font Henri Godin et Yvan Daniel apparaît clairement au point qu'il leur semble sans appel : les paroisses parisiennes, figées dans ce

qu'elles connaissent déjà et qu'elles sont habituées à animer, ne sont pas en mesure d'accueillir des jeunes qui viennent « d'ailleurs ». Ainsi, face aux jeunes rassemblés par l'Action catholique ouvrière, qu'ils soient garçons ou filles – JOC et JOCF –, une alternative se présente concrètement pour eux. Soit l'*entrée* avec leur équipe dans une paroisse les conduit à *sortir* de leur milieu, ce qui est en contradiction avec l'esprit des fondateurs, les abbés Cardijn et Guérin, et l'objectif du mouvement assigné par le pape Pie XI, « l'évangélisation du milieu par le milieu ». Soit la paroisse elle-même les rejette, peut-être inconsciemment et involontairement mais sûrement, manifestant par là l'hétérogénéité de ces nouveaux chrétiens par rapport aux structures existantes, à savoir la gestion territoriale par le découpage paroissial¹⁸. Or nos deux aumôniers, précisément de la JOC et de la JOCF, savent d'expérience de quoi ils parlent. Ils en concluent que le dépassement de ce dilemme nécessite la constitution, parallèlement aux paroisses déjà existantes, de communautés regroupant de façon spécifique les jeunes chrétiens issus du monde ouvrier dont ils ne doivent pas s'évader, s'ils veulent ne pas perdre leur identité propre et rester ainsi « ferment dans la pâte »¹⁹. En clair : faire naître de nouvelles communautés, indépendantes du quadrillage territorial en place et détacher de toute autre responsabilité apostolique des prêtres pour y travailler. Qu'en est-il advenu ?

En plus de sa demande que soit publié ce qui deviendra *La France pays de mission* ?, le cardinal, en cohérence avec l'objectif préconisé par les deux aumôniers, décide de créer une équipe de prêtres dédiée à ce nouvel apostolat qui reste à inventer. Ce qu'il fera sans tarder le 1^{er} juillet 1943 en fondant la « Mission de Paris »²⁰.

18. Quelque 60 ans plus tard, Danielle Hervieu-Léger parlera plus largement d'« exculturation » pour l'ensemble de l'Église en ce début du XXI^e siècle. Voir « De la sécularisation du politique à l'exculturation du catholicisme », dans « La démocratie providentielle, temps de l'ultra sécularisation », *Revue européenne des sciences sociales*, 2006/3.

19. Henri Godin avait d'ailleurs créé depuis quelque temps une revue s'adressant aux jeunes de la JOC intitulée *Le levain dans la pâte*.

20. À ne pas confondre avec « la Mission de France » créé par le même cardinal Suhard au nom de l'ACA le 24 juillet 1941. La finalité et la dimension géographique de l'une et de l'autre sont nettement distinctes. À nouveau à très gros traits.

La Mission de France est fondée le 24 juillet 1941 par décision de l'ACA sous l'impulsion du cardinal Suhard. Ouverture du Séminaire à Lisieux en octobre 1942 sous la direction du père Louis Augros, avec pour mission de former des prêtres spécialisés pour des milieux déchristianisés. Louis Augros est « démissionné » le 28 mars 1952 par le cardinal Liénart sous la pression des évêques français ; fermeture du séminaire en fin d'année universitaire, transféré à Limoges pour l'année 1952-1953 ; définitivement fermé fin juin 1953. Le 15 août 1954, Transformation de la Mission de France en *Prélature nullius*, c'est-à-dire sans territoire mais avec un évêque directement responsable, et avec son siège à l'abbaye de

Ce n'est pas le lieu de décrire ici ce qu'il adviendra de la Mission de Paris, sauf pour dire que la réponse préconisée par H. Godin et Y. Daniel n'envisageait pas la naissance des prêtres-ouvriers, ce qui en deviendra pourtant l'une des principales caractéristiques. Nous y reviendrons plus loin.

Camille Folliet [1907-1945]

Cependant, pendant l'occupation allemande²¹ et sans que cela ne préjuge en rien des engagements futurs des prêtres de la Mission de Paris, cette dernière va accueillir, pour le camoufler, l'abbé Camille Folliet, prêtre originaire du diocèse d'Annecy et moine de l'abbaye de Hautecombe²². Celui-ci, une fois démobilisé en 1940, participe très vite à des réseaux de résistance jusqu'à ce qu'il soit arrêté par les Italiens en juin 1943. Libéré par surprise en mars 1944 des prisons italiennes, il se cache d'abord au séminaire de Lisieux, puis rejoint la Mission de Paris et s'embauche de mars 1944 jusqu'à la libération de la région parisienne (fin août 44) comme ouvrier dans une usine allemande dans la vallée de Montmorency. Puis, dès le débarquement des alliés sur la côte d'Azur, l'été 1944, il retourne en Savoie, s'engage comme aumônier aux côtés d'une unité combattante et est tué sur le front au début 1945.

Premier prêtre, lié à la Mission de Paris et passé au travail en usine, son engagement ouvrier n'est pas dans la même lignée ni le même esprit que ceux déjà nommés (Michel Lémonon, Albert Bouche), ni de ceux dont nous parlerons dans le prochain chapitre.

Tels sont quelques prolégomènes qui n'annoncent en rien la naissance des prêtres-ouvriers et ce qu'ils seront à partir de l'été 1944, mais qui manifestent pour le moins un questionnement à plusieurs facettes, né de la réponse à des situations variées face à la difficile prise en compte du prolétariat ouvrier par l'Église ou par tel ou tel de ses membres.

Pontigny dans l'Yonne. Sur la « Mission de France », parmi plusieurs autres, voir l'étude incontournable de Tangi Cavalin et Nathalie Viet-Depaule, *Une histoire de la Mission de France. La riposte missionnaire, 1941-2002*, Karthala, 2007.

La Mission de Paris, fondée le 1^{er} juillet 1943 personnellement par le cardinal Suhard. Premiers engagements de sept prêtres et sept laïcs dans la nuit du 14 janvier 1944 dans la chapelle du séminaire de la Mission de France à Lisieux. Elle vise une action circonscrite au diocèse de Paris, d'où son nom, lequel à cette époque représentait tout le département de la Seine, globalement, la capitale et « la petite couronne », banlieue très industrialisée et donc très « ouvrière ».

21. Paris ne sera libéré que dans les derniers jours d'août 1944 et l'armistice avec l'Allemagne sera signé le 8 mai 1945.

22. Jean Vinatier, *Le cardinal Suhard...*, op. cit., p. 275.

1.10 - Fondation de la Mission de Paris

Nous avons déjà vu l'impact que la lecture du *Mémoire sur la conquête chrétienne dans le milieu prolétaire* avait eu sur le cardinal Suhard, au point qu'il a immédiatement poussé les deux auteurs à le développer pour en faire un livre. Mais ce choc a provoqué une autre décision, celle de la création de ce qui deviendra la Mission de Paris. Décision prise personnellement le 1^{er} juillet 1953 par le cardinal en tant qu'archevêque de Paris – par conséquent avant même la sortie de *La France pays de mission ?* (septembre 1943) – : dans son bureau en présence des responsables du séminaire de la Mission de France à Lisieux, les pères Augros, Lorenzo et Levêque, et donc avec leur assentiment²³.

Il faut noter que cette présence de trois de membres responsables de la Mission de France, dont son fondateur et supérieur, Louis Augros, n'était pas anodine. En effet, distinctes dans leurs objectifs et la dimension de leur application, les deux fondations procèdent du même esprit parce que provoquées par le même constat qui nourrissait depuis de longues années l'anxiété et les nuits du cardinal. C'est pourquoi, pour distinctes qu'elle soient, ces deux « Missions » relèvent bien d'une pensée commune au point que le cardinal prit la décision de fonder la seconde en présence de l'équipe animatrice de la première, et que le supérieur de celle-ci a tout de suite assuré le cardinal qu'il mettrait à la disposition de la seconde des prêtres issus du séminaire de Lisieux.

La première équipe de la Mission de Paris

La désignation du supérieur ne se fit pas facilement. Six prêtres sollicités déclinèrent la proposition, dont Mgr Chevrot²⁴ et l'abbé Michonneau²⁵. Finalement, c'est Jacques Hollande²⁶ qui acceptera.

23. À noter que là où le même cardinal Suhard avait mis des années avant de convaincre l'Assemblée des cardinaux et archevêques (l'ACA) de fonder la Mission de France, dont le champ d'action visait l'ensemble des diocèses de France, la Mission de Paris, selon même son titre, ne concernait elle, *a priori* que le diocèse dont Suhard avait la charge ; la décision ne relevait que de lui : elle ne se fit donc pas attendre.

24. Mgr Georges Chevrot [1979-1958], alors curé de Saint François-Xavier, Paris 7^e.

25. Georges Michonneau [1899-1983], Fils de la Charité. Fut un temps curé de l'abbé Godin quand celui-ci était lui-même Fils de la Charité. Curé au Sacré-Cœur du Petit Colombes (1939-1945). Publie en 1946 : *Paroisse, Communauté missionnaire*.

26. Jacques Hollande [1901-1991], prêtre du diocèse de Paris (en 1926), aumônier fédéral jociste, il est en 1943 curé de Sainte-Anne de Polangis à Joinville-le-Pont. Supérieur de la Mission de Paris de 1944 à 1957.

Tout autant, l'abbé Godin, chargé de constituer la première équipe des membres de cette nouvelle « Mission », rencontre lui aussi des difficultés. Il ira jusqu'au diocèse de Saint-Claude dans le Jura dont il était originaire et d'où il reviendra avec André Depierre, tout juste ordonné prêtre et qui venait de prendre le maquis pour échapper au STO.

De cette toute première équipe, feront finalement partie Jacques Hollande (diocèse de Paris) : Henri Godin (diocèse de Paris), Yvan Daniel (diocèse de Paris), Jean-Marie Marzio (diocèse de Paris), André Depierre (diocèse de Saint-Claude), Bernard Tiberghien (diocèse de Lille), Christian du Mont (prêté par le cardinal Gerlier), Lucien Lacour (diocèse de Châlon-sur-Marne). Tous ont déjà partie liée avec le monde ouvrier, ne serait-ce que comme aumônier JOC ou JOCF²⁷.

L'objectif de cette fondation, telle qu'elle apparaît dans le *Mémoire* du printemps et le *livre* de l'automne n'envisageait en rien le passage de prêtres au travail en usine ou sur des chantiers. Il s'agissait de créer une équipe de prêtres capable de vivre « haut le pied » par rapport à tout ministère habituel et de tenter de faire naître et d'animer des équipes autonomes de jeunes ouvriers, c'est-à-dire, en dehors de toutes structures d'Église déjà existantes, mais parallèlement à elles.

1.11 - Naissance des prêtres-ouvriers²⁸

Jean Vinatier écrit :

Si l'abbé Godin n'avait pas souhaité, *a priori*, que les prêtres de la Mission de Paris s'embauchent comme travailleurs, il ne l'avait pas davantage exclu. Dès le mois d'août 1944, au moment même de la libération de la capitale, quatre prêtres de l'équipe vinrent successivement trouver le père Hollande : ils piétinaient à l'approche des usines ; pourquoi ne pas carrément y entrer avec la foule des ouvriers ?

Et il ajoute cet extrait d'une lettre de Jacques Hollande :

C'était l'époque difficile de la fin de l'Occupation. Il fallait ne toucher de l'argent ni de l'archevêque (pour beaucoup d'ouvriers les évêques étaient « vendus » aux Allemands), ni des paroisses, ni de leurs familles pour ceux qui

27. À noter, et ce n'est pas anodin, qu'à ces sept prêtres qui prendront officiellement leur engagement dans la Mission de Paris à la mi-janvier 1944, s'adjoindront, et c'est une nouveauté, sept laïcs, femmes pour la plupart.

28. Pour la source principale de ce § : cf. Jean Vinatier, *op. cit.*, p. 266-270.

venaient de la bourgeoisie... Le cardinal Suhard, à qui je rapportais ces demandes, me dit : « S'il y en a quatre qui vous demandent cela sans s'être consultés entre eux, c'est peut-être bien l'Esprit Saint qui les aura inspirés. Il ne faut pas dire non au Saint Esprit ».

Quelques mois plus tard un jésuite qui devait s'orienter vers le travail vint me demander des renseignements sur ce mode de vie des prêtres. Il m'assura que son provincial était d'accord avec lui. Le cardinal, en l'apprenant, me dit : « Du moment qu'un provincial des jésuites va dans ce sens, c'est qu'il est sûr, nous pouvons nous engager davantage »²⁹.

Ainsi naquirent, modestement et sans bruit, les premiers prêtres-ouvriers de la Mission de Paris. Ils ne seront guère plus d'une douzaine au moment de la mort du cardinal, et leurs engagements étaient des plus variés ». [...]

[Après les Capucins de Nanterre³⁰], ce fut les jésuites, en la personne du père Villain qui visite le cardinal pour lui dire que la Compagnie de Jésus envisageait de prendre la même voie. Le Cardinal s'exclama : « Mon Père, ce que je demande à la Compagnie c'est qu'elle étudie les méthodes et les conditions de cet apostolat nouveau. Le clergé diocésain pourra disposer des hommes nécessaires, mais c'est à vous qu'il revient de réfléchir aux exigences et aux orientations de l'apostolat du prêtre-ouvrier. Je compte beaucoup sur vous pour cela »³¹.

Le père Villain, désigné pour être le supérieur de l'équipe parisienne, raconte comment la nouvelle fut accueillie par l'archevêque :

Je revois encore cette scène : à peine eus-je dit au cardinal que le père général autorisait des pères de la Compagnie à devenir prêtres-ouvriers à Paris que son visage s'illumina ; il fut saisi d'une grande joie et il me dit : « Mon père, vous n' imaginez pas la joie que j'ai d'apprendre qu'à Rome votre père général comprend et soutient cet apostolat des prêtres-ouvriers ; c'est pour moi la meilleure des garanties, le plus précieux des appuis. Je vais lui écrire tout de suite pour le remercier³². [...]

Sans compter les religieux : capucins, jésuites, dominicains qui vont bientôt les suivre. Tous reprennent, sans en être bien avertis, les tentatives déjà faites par ceux dont nous avons signalé l'existence dans ce chapitre, mais

29. Lettre du père Hollande au père Bouëssé, 24 novembre 1958 : cité par Jean Vinatier, *op. cit.*, p. 267.

30. Le cardinal sollicitera personnellement le provincial des capucins de Paris qu'il avait connu du temps où il était professeur au séminaire de Laval. Ainsi naquit la « Fraternité de Nanterre ».

31. Jean Vinatier, *op. cit.*, p. 267.

32. *Ibidem*, p. 275.

avec un esprit nouveau : en épousant la vie des ouvriers dans toute ses dimensions – conditions de travail, jusqu'à 50 heures et plus par semaine, habitat dans des meublés plus ou moins taudis et souvent envahis de punaises, etc. –, ce qu'ils traduiront vite par les expressions du type : « naturalisation », « sans esprit de retour », c'est-à-dire à vie. Immédiatement, il s'est agi de tout autre chose que d'une « expérience » révocable à merci, comme Rome l'affirmera en 1953 pour en justifier l'arrêt.

PREMIÈRE PARTIE

**LA MONTÉE DES DIFFICULTÉS
JUSQU'AU COUP D'ARRÊT DE 1953**

**Étude de cas sur le fonctionnement
de l'Église-institution à travers les documents**

CHAPITRE II

De 1944 à la fin de 1950

Très rapidement, les difficultés se font sentir. Malgré les quelques repères énoncés dans le chapitre précédent, le terrain est complètement neuf. Les personnalités en place, qu'il s'agisse des théologiens ou de la hiérarchie, tous sont pris à contre-pied.

Tentons d'en repérer quelques jalons.

1. - À combien se chiffre le nombre des PO ?

Mais déjà combien seront-ils à compter des quatre tout premiers d'août 1944 jusqu'à septembre 1953, lorsque le nonce fera tomber le couperet ?

Il est quasi impossible de le savoir d'une manière précise et certaine, ne serait-ce qu'en raison du fait que, progressivement, des prêtres passeront individuellement au travail dans leur diocèse avant d'être rejoints par d'autres et que se constituent des équipes. Ou encore parce que les équipes qui vont naître dans différentes villes – dans les diocèses de Paris, Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Nancy, Le Havre, etc. – n'auront pas de lieu fédératif, quand bien même elles connaîtront une réelle stabilité. Ces regroupements tardifs feront d'ailleurs peur aux évêques qui ne sont pas habitués à traiter autrement qu'avec des individualités sur lesquelles ils pensent avoir un pouvoir absolu au titre du *promitto* du jour de la tonsure¹. Ce sera d'ailleurs

1. À cette époque et jusqu'après Vatican II qui en modifiera la donne, le jour de la tonsure, un double et réciproque engagement est pris entre le jeune homme qui se présente à l'évêque et ce dernier : d'un côté la soumission à toute décision du premier par rapport au second pour ce qui touche aux différentes nominations à tout ministère, contre la garantie par le diocèse en la personne de l'évêque des moyens

l'une des raisons des difficultés communes aux prêtres-ouvriers et aux membres des équipes de la Mission de France engagés dans les différents diocèses.

En effet, pour nombre d'évêques qui ont à gérer cette double appartenance – au diocèse pour le ministère reçu, à la Mission de France comme lieu de référence –, la forme d'esprit et la manière d'être propre aux anciens de Lisieux leur étaient insupportables. Ils feront pression jusqu'à ce que l'Assemblée des cardinaux et archevêques destitue le père Augros, supérieur du séminaire de Lisieux (22 mars 1952) et ferme ce dernier.

Dans cette situation nouvelle et difficilement compréhensible pour un évêque, seul à disposer du pouvoir dans son diocèse, la Mission de Paris, outre sa responsabilité de plein droit sur les PO travaillant dans l'orbite du diocèse de Paris, y compris sur ceux originaires d'autres diocèses, sera pour un temps le pôle de référence pour une équipe dont les membres ne lui appartiennent pas institutionnellement. Ainsi enverra-t-elle l'un des siens en la personne de Jean Desailly afin d'aider l'équipe de Limoges à s'organiser, dont les membres étaient majoritairement issus du séminaire de Lisieux.

Ou encore l'équipe dite « des barrages » dont le noyau initial est constitué d'anciens de Lisieux tels que Gaby Genthial² ou Jacques Vivez qui y avaient connu dès 1944 Michel Lémonon³, prêtre du diocèse de Valence en stage pendant un an à Lisieux : à ce titre, il deviendra le noyau fédérateur de cette équipe que rejoindra rapidement, parmi d'autres, Henri Perrin, ancien jésuite et aumônier clandestin au STO⁴. Équipe dispersée sur plusieurs diocèses au gré de chantiers qui ferment en un lieu pour ouvrir ailleurs. De quel évêque dépendaient-ils, jusqu'à ce que le cardinal Liénart les accueille en tant que président de l'ACA⁵ et les confie au père Perrot, le responsable de la Mission de France du moment ?

économiques de vie jusqu'à l'instant de la mort. Dans la pratique, ce contrat très circonscrit sera vécu par nombre d'évêques comme un pouvoir quasi absolu sur ses suffragants.

2. Jacques Sévenet, *Gabriel Genthial : prêtre-ouvrier dans les Travaux publics*, Paris, Karthala, 2017.
3. Michel Lémonon, *Laurent ou l'itinéraire d'un prêtre-ouvrier*, Karthala, 2000, 280 p.
4. Henri Perrin, *Journal d'un prêtre-ouvrier en Allemagne*, op. cit.
5. « Assemblée des cardinaux et archevêques ». Malgré la volonté romaine de maintenir chaque diocèse de chaque pays en pleine et entière indépendance les uns des autres, et plus encore en pleine dépendance du Vatican, le pape Benoît XV (1914-1922) autorisa en 1918 la constitution en France de cette assemblée. Mais en limitant son rôle à celui d'un échange d'informations entre ses membres et d'interlocuteurs officiels de l'Église en France avec les autorités civiles, sans le moindre pouvoir qui viendrait interférer avec celui de chaque évêque dans son propre diocèse. Il faudra attendre la fin du concile Vatican II et la discussion sur la collégialité pour que se mette en place « La conférence des Évêques de France »,

Dans une autre configuration, Mgr Delay⁶, évêque de Marseille, agira de plein droit lorsqu'il exclura en mai 1953 les trois PO travaillant dans cette ville, bien que l'un soit jésuite (Charles Monier), un autre dominicain (André Piet) et le troisième du diocèse d'Aix en Provence (Albert Gauche) : tandis que quatre autres noms apparaîtront au fil du temps comme PO, prêtres même du diocèse sans qu'on ne connaisse rien de plus sur eux⁷, etc.

Dans cette situation à la fois de dépendance à l'évêque d'origine ou à telle famille religieuse, puis du lieu d'insertion professionnelle, il est difficile d'établir des listes locales avec le nombre précis et durable de ceux qui les composent.

Il s'agit donc d'un foisonnement de vie né de multiples vocations personnelles, dont l'ensemble crée pourtant un véritable courant dans l'Église de France et dont la notoriété débordera largement les frontières du pays. Il semble même que ce soient les réserves de certains évêques et l'opposition d'autres qui vont conduire l'ensemble des PO, dispersés en différentes équipes insérées en différentes villes, à se coordonner avec au centre de cette ramification l'un d'entre eux, Jean-Marie Marzio de la Mission de Paris, assurant pratiquement la coordination et le secrétariat, disons administratif.

Cependant, des chiffres, voire des listes, apparaissent çà et là. Le cardinal Feltin dit que la crise de septembre 1953 concernait 87 prêtres-ouvriers – dont 37 dans son diocèse, religieux compris –, tandis que le nombre avancé de participants à la rencontre décisive de Villejuif les 20 et 21 février 1953 aurait été de 92, dont vraisemblablement un certain nombre de Belges. D'autre part, le regroupement de tous les noms récoltés au fil des documents de la même époque en dénombre 104 !

C'est dire que les PO de la première génération⁸, en même temps qu'ils sont animés par un même esprit, représentent un courant plus large que le mouvement organisé, visé par l'ukase romain de septembre 1953.

dont l'élargissement à tous les évêques ne donnera pas pour autant la moindre capacité d'agir auprès des évêques diocésains. Pendant la période qui nous intéresse, le cardinal Liénart en était le président et Mgr Guerry le secrétaire.

6. Voir Ch. 5, § 4.

7. Je n'ai pas eu personnellement les moyens de consulter les archives du diocèse de Marseille. Voir l'Avant-propos.

8. Sur la question des générations, Nathalie Viet-Depaule en dénombreait trois pendant un temps. La 1^{re} concernait les PO d'avant le coup d'arrêt du 1^{er} mars 1954. La 2^e, ceux qui entrèrent au travail à temps partiel entre le 1^{er} mars 54 et la reprise décidée fin octobre 1965 (durée du travail officiellement de 3 heures par jour, selon Rome). La 3^e représente tous ceux dits « de la reprise » dont le premier groupe de 52 membres est passé au travail l'été 1966, tandis que rien qu'à la Mission de France ils étaient plus de 100 qui s'y étaient préparés. Mai 68 fera éclater le *numerus clausus* imposé par Rome (50 en 1966, 50 autres en 1968, etc.), si bien que dès le début des années 70 il y aura en France quelques 800 PO officiellement réper-

2. - Année 1946

Déclaration de l'ACA relative à quelques graves problèmes de l'heure actuelle⁹, des 25 et 26 juin 1946 (extraits)

Cette déclaration marque une certaine ouverture, mais en manifeste tout de suite ses limites. 1)- Sans que la référence au mandat spécifique donné par la hiérarchie aux laïcs de l'action catholique soit évoquée, la distinction de statut entre prêtre et laïc – telle qu'elle servira par la suite d'argument lors des rencontres des printemps 51, 52 et 53, en particulier par Mgr Guerry et Mgr Ancel –, est déjà avancée. 2)- Le rappel du statut clérical du prêtre « homme du sacré » et à ce titre « mis à part » par rapport aux laïcs – signifié entre autre par la soutane –, ainsi que l'affirmation d'une ecclésiologie « descendante » et très hiérarchisée. Ces deux dimensions sont affirmées au point de corseter la mission apostolique.

Les évêques de France n'ignorent pas qu'au lendemain de toutes les périodes marquées par de profonds bouleversements, des idées nouvelles surgissent dans tous les domaines. Ils n'y sont pas systématiquement hostiles. Ils constatent favorablement tout ce qu'il peut y avoir de noble et de généreux dans les aspirations de nombreux prêtres vers un apostolat très vivant et adapté aux besoins des masses populaires déchristianisées, en même temps que vers une vie paroissiale, qu'animerait une liturgie rendue plus accessible et intelligible au peuple chrétien.

L'Assemblée des cardinaux et archevêques n'a point attendu pour étudier et décider les réformes nécessaires. C'est en pleine Occupation qu'elle a réalisé, dans le domaine des adaptations apostoliques, en 1941, la Mission de France et, en 1943, la Mission de Paris. C'est encore cette même année 1943 qu'elle ouvrait son enquête sur l'enseignement de la doctrine sociale dans les séminaires, et c'est au début de 1944 qu'elle parvenait aux conclusions de sa vaste enquête ouverte dans tous les diocèses sur le clergé diocésain en face de sa mission actuelle d'évangélisation. En vue de toute une action constructive,

toriés. Sur l'histoire de cette reprise, voir : Tangi Cavalin et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *Les prêtres-ouvriers après Vatican II, Une fidélité reconquise ?* Paris, Karthala, 2016. Aujourd'hui, nous parlons plus simplement de deux générations : celle d'avant 1953-1954 et celle d'après la reprise de 1965-1966. Encore que, pour cette dernière il serait opportun d'apporter beaucoup de précisions et de nuances entre ceux des années 1966-1975 et ceux qui suivront, tant le monde du travail et de l'économie nationale, voire la culture ambiante, changèrent. Cela représente tout un travail à faire.

9. DC n° 972 du 1^{er} septembre 1946.

l'Assemblée en dégagea des « vœux » qui préconisaient une orientation commune à adopter pour assurer au clergé une préparation meilleure à ses tâches apostoliques dans le monde moderne, et aussi « l'organisation d'un cadre de vie bien adapté aux besoins de la sanctification personnelle et aux exigences de l'apostolat ».

Aujourd'hui, des expériences sont en cours. Un grand bien sortira de toutes les réformes qui seront accomplies dans l'ordre et dans la discipline. Par contre, des initiatives intempestives, des projets insuffisamment mûris, un état d'esprit entaché d'insubordination à l'égard de l'Église risqueraient de tout compromettre pour longtemps. [...]

L'attention de l'Assemblée a été particulièrement attirée sur deux questions très précises :

1° - Ne faut-il pas envisager la présence de prêtres dans les usines pour des « stages » provisoires ou même pour une longue durée ?

L'intention qui inspire à certains prêtres ou séminaristes ce désir d'un contact plus direct avec les milieux ouvriers est certainement louable. Que, dans des conditions bien déterminées, des membres du clergé, réunissant tout un ensemble de qualités et de vertus, sollicitent de leur évêque l'autorisation de faire un stage pour acquérir une information plus complète sur les conditions de vie des divers milieux qu'ils seront appelés à évangéliser, l'Assemblée ne saurait y faire d'objection si ces demandes gardent un caractère exceptionnel. Mais elle attire l'attention sur l'erreur qui risque fort de se glisser dans cette tendance et sur les illusions dangereuses dont elle pourrait se nourrir.

Il y aurait une erreur à vouloir identifier ou substituer l'apostolat du clergé à l'apostolat des laïques. L'Assemblée rappelle ici sa dernière note sur l'Action catholique (procès-verbal de l'Assemblée des cardinaux et archevêques des 12, 13 et 14 mars 1946, annexe n° 6). Aujourd'hui, la distinction est précise entre les deux domaines et les deux apostolats. On retomberait dans la confusion en commettant maintenant une erreur exactement opposée à celle qui voulait identifier ou substituer l'apostolat des laïques à l'apostolat du clergé. Les laïques ont une mission à remplir dans le monde temporel : elle leur est propre. Les prêtres doivent respecter cette vocation des laïques ; ils ont, eux, une autre vocation, et combien sublime ! Ils sont les hommes de Dieu – *homo Dei* –, les hommes de la prière, de la vie spirituelle, de la doctrine et du ministère sanctificateur. Les laïques attendent de leurs prêtres ce témoignage d'une vie toute donnée à Dieu et le soutien spirituel qui animera et guidera leur apostolat de laïques au milieu du monde.

L'Assemblée signale d'ailleurs que les représentants les plus qualifiés des mouvements d'Action catholique ouvrière sont unanimes à déclarer que la masse des travailleurs ne souhaite pas que le prêtre devienne un ouvrier.

S'il est un rapprochement désirable pour le prêtre qui vit au sein des masses populaires, c'est celui qui s'opérera par l'exemple qu'il donnera d'une existence pauvre, dépouillée, totalement désintéressée, comme l'enseignait le pape Pie XII dans l'encyclique *Divini Redemptoris*. En dehors de là, l'illusion peut être grande de s'imaginer que, pour élever les âmes vers Dieu, il soit nécessaire d'adopter leur forme de vie et de connaître personnellement les conditions des différents milieux. L'expérience faite par certains prêtres-ouvriers pendant la guerre, dans des conjonctures extraordinaires et avec une générosité surnaturelle bien admirable, ne saurait être invoquée dans des conditions normales et comme un exemple à renouveler fréquemment au milieu de tous les périls de la vie moderne.

Ce que les laïques demandent au prêtre, c'est qu'il soit pleinement et totalement prêtre.

2° - Ce sont ces hautes et fortes raisons qui ont conduit l'Église à imposer au clergé le port d'un habit ecclésiastique qui le distingue des milieux laïques.

L'Assemblée des cardinaux et archevêques rappelle les règles de cette discipline, fixée par le droit canon dans son article 136, et les peines encourues par les clercs qui ne s'y soumettent pas (canon 2379).

L'exemple des pays étrangers ne saurait être invoqué ici. Les seuls pays dans lesquels rien ne distingue les prêtres de leurs compatriotes sont ceux dont les lois persécutrices interdisent, sous de graves menaces, le port de tout habit ecclésiastique. Dans les autres nations, où le clergé ne porte pas la soutane, un habit de ville le distingue nettement des laïques. En France, vouloir innover dans ce domaine aurait pour effet certain de troubler l'opinion.

3. - Années 1947-1948

3.1 *Inquiétudes du cardinal Suhard lui-même*

Nombre d'évêques ayant des prêtres-ouvriers dans leur diocèse ne se sont pas privés d'arguer des inquiétudes du cardinal Suhard à l'endroit de ce que devenaient les PO, que le cardinal continuait pourtant de couvrir de sa confiance jusqu'à Rome. Les extraits de la lettre d'André Depierre¹⁰ portent la trace de cette inquiétude.

10. André Depierre [1920-2011], prêtre du diocèse de Saint-Claude, l'un des tout premiers membres de la Mission de Paris. Il reprend l'aumônerie de la JOC de Montreuil à la mort de l'abbé Godin et s'installe dans un modeste local du 60 rue Victor Hugo à Montreuil. Il y constitue et anime une petite communauté qui aura

Pourtant les trois grandes Lettres pastorales du cardinal (datées de 1947, 1948 et 1949) montreront que ces réserves n'entachaient en rien chez lui la passion et une inquiétude apostolique toujours plus grande.

Montreuil, le 7 juin 1947

[...] Quoique vous sachiez quelle communion profonde dans la clarté et dans la foi unit les prêtres de la Mission de Paris, je ne veux vous écrire aujourd'hui qu'en mon nom personnel, me trouvant par trop indigne de représenter ici l'opinion totale de l'Équipe.

Plusieurs fois, le Père Hollande nous a rappelé que vous étiez très inquiet à notre sujet, doutant de notre fidélité à l'Église pour le port du costume ecclésiastique et l'assiduité à la récitation du bréviaire. Dieu sait si je comprends et bénis votre sollicitude paternelle à l'égard de vos prêtres. Je crois même que je ne serai jamais assez exigeant à l'égard de notre sacerdoce et de notre « catholicisme », bien que votre lettre pastorale ait posé bien haut les jalons de la voie à suivre. Voilà bien simplement exprimé mon opinion à ce sujet.

1° - Si vous nous ordonnez le port constant de la soutane, je vous obéirai aussitôt sans aucune hésitation, y voyant la volonté du Seigneur. Si vous nous demandez de l'enlever en cas de nécessité, je crois devant Dieu, dire la vérité en affirmant que lorsque notre pénétration évangélique et ecclésiale dans le monde ouvrier arrive à une certaine phase, il devient nécessaire de vivre parmi eux, comme eux, partageant tout avec eux, sauf le péché. [...].

2° - Pour le bréviaire : [...] Éminence, en comprenant totalement vos inquiétudes au sujet de vos misérables coopérateurs, je vous supplie de comprendre aussi les exigences surnaturelles que la mission confiée met sur nos épaules.

Croyez-vous qu'on « baptise ces peuples dans l'Esprit Saint »¹¹ sans la foi à cet Esprit, qu'on convertisse des adultes sans leur donner le témoignage d'une vie qui essaie d'être sainte, qu'on bâtit des églises sans être pleinement perdu dans l'Unité de l'Amour catholique ? [...].

Demandez au Père Hollande combien nous passons au crible les vocations qui se présentent. [...].

une renommée dans le monde intellectuel de la capitale. Son personnage servira à son corps défendant de repère à Gilbert Cesbron pour son roman, *Les Saints vont en enfer*, Robert Laffont, 1952.

11. Ici et ailleurs, souligné par l'auteur.

3.2 - *Préface du cardinal Suhard
à la deuxième édition du livre de l'abbé Michonneau,
Paroisse, Communauté missionnaire, Le Cerf, 1947*

Le nonce appuiera son argumentation contre les PO au nom du Vatican sur cette seconde préface du cardinal Suhard écrite en 1947. Il semble important d'en permettre ici la lecture.

Il y a toujours beaucoup de joie pour le pasteur d'un diocèse à être le témoin d'un effort sacerdotal en vue de la conquête des âmes, à voir un prêtre proposer une méthode de vie apostolique adaptée aux exigences d'un monde dans lequel l'insertion de la foi chrétienne devient de plus en plus un problème vital. Comment donc ne pas remercier le cher abbé Michonneau et le R. P. Chéry, qui lui a servi de rédacteur, des pages consacrées à dépeindre concrètement le travail paroissial accompli depuis plus de cinq années en milieu populaire par l'équipe sacerdotale de Petit-Colombes et à essayer d'en dégager les leçons ? Voici, en effet, de quoi renouveler et guider le zèle apostolique de ceux qui ont pour mission de permettre à notre peuple français de trouver une vie pleinement chrétienne et compatible avec les ressources de l'actuelle condition des hommes.

Cette étude sur la *Paroisse, communauté missionnaire* vient à son heure. Voilà des années que des prêtres ardents méditent la grave parole du Souverain Pontife Pie XI, affirmant que le scandale du XIX^e siècle avait été la perte, par l'Église, de la classe ouvrière. Déjà, depuis des années également, cette méditation a manifesté sa fécondité dans de multiples initiatives, auxquelles la communauté chrétienne tout entière doit une bonne part du renouvellement de sa vitalité. Or, ces initiatives, de par leur succès même, appellent un nouvel approfondissement de la conquête chrétienne en milieu populaire. Le travail religieux, qui s'est poursuivi depuis plus de vingt années en France, a fait naître des exigences auxquelles répondent directement les efforts entrepris par M. l'abbé Michonneau.

Ce serait certes mal comprendre la conception de la paroisse missionnaire entrevue dans ce livre que de la croire exclusivement préoccupée de renouveler l'organisation présente du ministère sacerdotal. M. Michonneau ne veut nullement se faire le promoteur de modifications hasardeuses, mais considérer en face un problème essentiel d'évangélisation du milieu populaire. Il s'agit pour lui d'atteindre, toujours de façon plus efficace, les milieux à rechristianiser, et en tout premier lieu celui du prolétariat des villes. De toutes parts, des militants chrétiens appartenant à ces milieux se sont regroupés. Jeunes tout d'abord, mais prenant progressivement de l'âge, ils arrivent à recréer, toujours plus nombreux, des foyers chrétiens souvent admirables de

foi et de profondeur religieuse. Mais, à mesure que le travail de l'Action catholique a porté ses fruits, il est apparu plus clairement qu'une tâche quelque peu différente devait être abordée, non certes antagoniste de la première, mais plutôt complémentaire.

Il est, en effet, de plus en plus impossible d'ignorer que l'admirable floraison de ces chrétiens nouveaux, nés de l'Action catholique, doit faire face à un monde véritablement paganisé dans lequel, en pratique, il ne subsiste presque rien d'authentiquement chrétien. On ne peut cependant concevoir une spiritualité soustraite au contact et aux influences humaines de tout ce qui fait la vie quotidienne : le travail, les distractions, l'habitat, les opinions communes de l'entourage, la presse, le cinéma... Tôt ou tard le problème de ce milieu global de la vie surgit. Son retentissement est souvent décisif. La crise est particulièrement sensible au moment où le jeune chrétien, militant d'un mouvement spécialisé, se marie et fonde un foyer. Il lui faudrait à ce moment-là pouvoir se stabiliser dans une communauté chrétienne capable d'assumer le tout de sa vie humaine et d'y porter partout le rayonnement de la foi et de la grâce du Christ. Or, il lui est fréquemment difficile d'y parvenir et les échecs, hélas ! ne manquent pas.

L'on se trouve ainsi ramené inéluctablement à ce problème de fond, qui est de rechristianiser par la base le milieu de la vie. Or, si le mouvement d'Action catholique est un instrument privilégié de rechristianisation, il importe aussi de bien comprendre que seule la paroisse, assise locale et globale de la Rédemption, peut être l'élément suffisant, la cellule première de la rechristianisation entreprise. Telle est la féconde évidence qui guide tout le travail pastoral de M. l'abbé Michonneau.

Il s'agit donc, pour les paroisses attachées à l'œuvre de rechristianisation, d'exploiter tous les enseignements de l'effort de conquête apostolique des décades passées, de tirer parti de tous les moyens d'action qui se sont ainsi mis au point. Mais il s'agit avant tout de recréer un milieu total de la vie religieuse, capable de faire rayonner le message du Christ à tous les niveaux de la vie des hommes fixés sur le territoire paroissial. La reconquête des masses populaires ne se fera qu'à ce prix.

Comment donc ne pas dire à M. l'abbé Michonneau toute la gratitude qui lui est due pour cette contribution capitale à un nouveau pas en avant de l'apostolat chrétien en France ? Il ne s'agit point uniquement d'un programme, mais de réalisations : le labeur apostolique de l'équipe sacerdotale de Colombes a précédé la rédaction de cet ouvrage qui n'est que le bréviaire de la si belle expérience acquise patiemment au contact des réalités. C'est bien là ce qui fait la solidité de la pensée de *Paroisse, communauté missionnaire*. Une première reconnaissance du terrain, une première épreuve des méthodes proposées ont été faites. Ce réalisme vécu ne donne que plus de

poids à ce que l'on discerne avec émotion à travers les efforts pastoraux du prêtre ; à cette immense aspiration religieuse de masses d'hommes qui n'attendent, pour se tourner vers l'Église, qu'une manifestation vivante de sa plus profonde sainteté.

Les perspectives d'un tel apostolat missionnaire et d'une vie pastorale, totalement consacrée à ces problèmes chrétiens fondamentaux de notre époque, ne manqueront pas de faire retentir leur appel au cœur de bien des prêtres soucieux du progrès spirituel de leur paroisse. Elles ne manqueront pas non plus de soulever divers problèmes chez ceux qui essaient de se former au ministère sacerdotal. En particulier, elles contribueront à revaloriser à leurs yeux le rôle du clergé diocésain, dont l'utilité, disons l'urgente nécessité, leur apparaîtront plus évidentes encore, par cet effort spécial de la conquête paroissiale. À cet égard, il s'impose de faire quelques remarques très simples, destinées surtout à ceux qui croiraient pouvoir lire dans l'ouvrage de M. l'abbé Michonneau ce que jamais son auteur n'a pensé y dire.

Que chacun sache tout d'abord qu'il est vain de chercher un véritable progrès dans une banale attitude critique. La charité édifie. Sans doute, tout au long des diverses époques, l'Église se doit d'épanouir la Rédemption du Christ et les grâces de l'Esprit conformément aux besoins du temps. Mais il faut que ceux qui travaillent dans le champ du Seigneur se rappellent que les évolutions de la vie chrétienne doivent viser non à supprimer, mais à parfaire. Que les jeunes, en particulier, se souviennent que si, aujourd'hui, ils ont devant eux tant de richesse de foi et de vie religieuse, tant de possibilités de faire rayonner l'esprit chrétien, c'est à leurs aînés qu'ils le doivent, qui souvent ont défriché et semé dans la difficulté, là où un zèle quelque peu précipité croit trop souvent n'avoir plus qu'à changer toutes les méthodes pour moissonner aussitôt.

En fait, le véritable apôtre n'est pas un critique. Il est le serviteur de l'œuvre du Christ, sachant trop bien qu'il n'est qu'un humble chaînon dans une longue suite de générations chrétiennes pour douter d'aucune manière d'avoir en premier lieu à accepter, avec joie et docilité, le fruit d'une sagesse éprouvée par le temps. Peut-être certaines choses et certains usages devront-ils disparaître progressivement, remplacés par d'autres meilleurs pour notre temps. Il faut savoir reconnaître cependant ce qu'ils furent pour un temps qui s'achève et éviter l'enfantillage de croire notre époque appelée à tout remettre en question et à tout reconstruire dans l'absolu. Nos méthodes et les résultats de notre travail, bons aujourd'hui, auront demain, eux aussi, leurs insuffisances et leurs juges. Combien celui qui se prépare à être apôtre du Christ gagnerait-il de temps et d'efficacité à se souvenir de ces vérités élémentaires et à se garder de critiques d'autant plus malavisées qu'elles viennent souvent d'un évident défaut d'expérience !

C'est ainsi que parfois l'on se demande prématurément si les exigences d'un apostolat missionnaire tel que le définit M. l'abbé Michonneau ne vont point imposer une révision de la spiritualité sacerdotale, parlant même de modifier les formes traditionnelles de la prière du prêtre : oraison, bréviaire. Jamais *Paroisse, communauté missionnaire* n'a pris pour objet de pareilles mises en question, se proposant au contraire de vivifier ces pratiques fondamentales de la vie de prière par le constant souci de l'œuvre du Christ et de la sanctification du milieu paroissial. Ce serait, en effet, une vue bien courte que celle qui prétendrait trouver on ne sait quelle incompatibilité entre l'idéal missionnaire du prêtre qui se trouve au contact des masses déchristianisées, et les exigences d'une vie intérieure traditionnelle, sans laquelle le prêtre sera démuné de cela même qu'il prétend apporter. La vie intérieure a ses nécessités inéluctables : il faut qu'elle s'entretienne et s'approfondisse par un intime dialogue entre l'âme et Dieu ; il faut qu'elle participe à la commune prière de l'Église, dont l'obligation du bréviaire est le moyen naturel de réalisation. Parfois, l'effort de sauvegarde de cette intériorisation de la vie spirituelle, tout comme celui de l'harmonisation avec les conditions d'un rayonnement efficace du Christ, paraîtront lourds à qui veut les poursuivre sérieusement. Mais ce n'est nullement résoudre le problème que de l'esquiver. Or c'est l'esquiver tout simplement que d'imaginer le prêtre capable d'accomplir sa tâche apostolique sans vivre, aujourd'hui comme hier, de ces éléments premiers de la spiritualité de l'apôtre que doivent être l'oraison mentale et la récitation de l'office divin.

Pas davantage les exigences d'un tel apostolat ne requièrent-elles du prêtre l'abandon du souci d'une véritable culture, comme on pourrait être tenté de le conclure à lire le chapitre de *Paroisse, communauté missionnaire* que l'auteur consacre à cette question. Il est certain que le prêtre doit savoir se tenir à la portée de ceux dont il a la charge spirituelle. Il lui faut communier de quelque manière à l'univers culturel populaire de sa paroisse. Mais peut-être M. Michonneau ne marque-t-il pas assez clairement ici la différence entre l'illusoire familiarité qui résulterait d'un abandon des éléments traditionnels de la culture de l'homme comme du ministre de Dieu, et la véritable adaptation par laquelle le prêtre est à même de comprendre et de se faire comprendre sans cesser d'élever et de spiritualiser ceux qui lui sont confiés. La première attitude ne serait qu'un déplorable nivellement, qui compromettrait gravement la valeur même de l'apôtre. La seconde seule est digne de qui veut apporter le Christ à notre monde.

Mais il ne faut pas s'y tromper : cette adaptation exige de chacun un effort constant. L'assimilation, la libre disposition intellectuelle du patrimoine traditionnel des sciences sacrées ne cessent point d'être une nécessité de la vie sacerdotale. Il faut seulement éviter que cette formation d'ensemble soit

acquise trop abstraitement et perde ainsi tout pouvoir de rayonnement. Quant aux connaissances profanes, que l'Église n'a jamais cessé d'avoir en très haute estime, elles doivent précisément concourir à donner au prêtre le moyen d'entrer dans les préoccupations de son temps et d'y faire paraître le rayonnement du Christ. De toute façon, l'on peut être assuré que si les milieux populaires souffrent parfois de trouver chez certains de leurs pasteurs des hommes qui ont de la peine à se mettre à leur portée, ils souffriraient bien plus encore de n'y rencontrer, même sur le plan humain, rien de plus que ce qu'ils trouvent banalement en eux-mêmes.

Enfin, que l'on sache bien que jamais l'œuvre apostolique ne peut gagner à se poursuivre hors de la constante obéissance à la hiérarchie, dont c'est précisément la fonction d'organiser tout l'ensemble de la vie chrétienne dans ce monde dont elle a immédiatement reçu la charge. Certains croiraient volontiers sage de concevoir leur ministère sacerdotal comme un ensemble d'initiatives audacieuses et prises sous leur propre responsabilité. De pareilles tentatives ne mènent d'ordinaire à rien de bon. Certes, l'obéissance à la hiérarchie n'est pas imposée comme une condition destinée à arrêter toute audace pour le Christ, ni à freiner tout élan de générosité. Mais encore faut-il que chaque effort isolé puisse avoir le moyen de bénéficier du contrôle et de l'assurance que fournissent la vue plus étendue des chefs de la hiérarchie, comme la soumission qui se fait, à travers eux, à l'œuvre d'ensemble du Christ. Nous pensons à telles solutions, dominées par telle urgence immédiate : avons-nous assez pris de recul ? Notre générosité est-elle bien dans la ligne de tout l'effort de la communauté chrétienne menée par l'Esprit-Saint ? Ces questions, seules une constante référence au jugement de la hiérarchie, une constante conformité à ses décisions peuvent la résoudre.

Ce n'est pas dire qu'il suffise toujours d'attendre que les impulsions viennent d'en haut. Ce serait là une solution paresseuse. Mais le devoir n'en subsiste pas moins, en toutes circonstances, de soumettre à l'autorité hiérarchique les projets, de solliciter d'elle les avis et les décisions nécessaires au maintien du labeur apostolique dans l'obéissance à l'Église. Pour ne donner qu'une précision, il ne saurait être question de transformer, sans le consentement de la hiérarchie et sous quelque raison apostolique que ce soit, les usages ecclésiastiques communs. On s'est demandé si, en certains cas, le port des vêtements ecclésiastiques ne serait pas une gêne plutôt qu'une aide au ministère apostolique. Il faut redire bien nettement que jamais l'appréciation du cas ne peut se faire par le seul intéressé. Il faut qu'il soit soumis à une autorité plus haute et véritablement hiérarchique.

Il va de soi qu'aucun travail apostolique ne donnera sa mesure ni n'atteindra son but que si est sauvegardée la dignité du prêtre, et si est défendue la tenue sacerdotale toujours et partout nécessaire. Autrement dit, il

faut que toujours de son ministère, où qu'il s'exerce, le prêtre sorte grandi aux yeux des hommes et non seulement indemne, mais plus agréable aux regards de Dieu.

Nous avons voulu donner ces précisions de façon explicite et à titre d'exemple, non certes, pour apporter quelques réserves aux thèses de *Paroisse, communauté missionnaire*, dont il nous plaît tant d'encourager la saine méditation, mais pour les replacer dans la perspective qui aidera tous ceux qui ont à puiser quelque formation auprès du zèle apostolique de l'équipe sacerdotale de Colombes. Puisse le livre de l'abbé Michonneau susciter de nouveaux dévouements à cette magnifique action chrétienne en milieu populaire et éclairer le zèle de tous ceux qui, de toutes parts, s'y sont déjà dévoués en notre terre de France !

3.3 - *Le cardinal Suhard et l'image du « mur »*

Cette image qui va avoir un tel impact sur les premiers PO apparaît pour la première fois symboliquement dans l'homélie de son jubilé sacerdotal, le 5 décembre 1948. « Et je n'ai pas à chercher loin le sujet de mes méditations. C'est toujours le même : il y a un mur qui sépare l'Église de la masse. Ce mur, il faut l'abattre à tout prix, pour rendre au Christ les foules qui l'ont perdu »¹².

Elle est reprise sous une forme atténuée 4 mois plus tard, peu de temps avant la mort du cardinal, dans sa troisième et dernière grande lettre pastorale « Le prêtre dans la cité », publiée le 14 avril 1949¹³. « Le mur de séparation. L'évidence qui s'impose, mais dont trop peu ont encore tiré la conséquence, c'est celle des deux cités. Albert de Mun l'avait déjà perçu. "Il y a un abîme, disait-il, entre le prêtre et le peuple, et c'est pourquoi la vie chrétienne ne circule plus en France"... ».

3.4 - *Extraits d'un Rapport sur la Mission de Limoges*¹⁴

De trop nombreux documents sont archivés pour que tous puissent prendre place dans ce livre. Celui retenu est ni signé ni daté, encore long malgré les coupes opérées. Il est le fruit du témoignage de l'équipe de prêtres de la Mission de France envoyée par elle à Limoges. Équipe qui a « 7 mois » d'existence courant 1948. Elle décrit, avec une très grande pertinence, ce que

12. *Semaine Religieuse de Paris*, décembre 48, bas de la page 1.200.

13. DC n° 1045 du 19 juin 1949, col 772.

14. Source : AHD Limoges, dossier Rastouil/PO.

l'on pourrait appeler « La théologie de la Mission », ou pour le moins sa pratique. Nous sommes loin des motifs invoqués par Rome et nombre d'évêques à l'automne 1953 pour justifier l'arrêt de « l'expérience PO ». D'où l'importance d'en retenir ici de très larges extraits.

Après sept mois de travail missionnaire¹⁵ dans quatre secteurs différents de Limoges, nous avons été lentement amenés aux conclusions suivantes qui seront avec le temps modifiées ou développées.

1°- La Mission¹⁶, c'est l'insertion de l'Église dans un milieu païen, avec toutes ses richesses de Rédemption et d'Évangélisation [...].

2°- Nous avons conscience d'être envoyés par l'évêque, fin 1947 ou début 1948. Cette prise de conscience d'accomplir une tâche Église est très importante pour l'efficacité de la mission !

Notre présence n'a de sens que si nous nous savons envoyés par l'Église et si nous nous présentons comme tels. Nous ne sommes pas des francs-tireurs obéissant à des instincts ou à des caprices, des hors la loi, des évadés du Corps de l'Église.

L'effort missionnaire auquel nous participons se situe à l'intérieur même de l'organisme vivant et hiérarchique de l'Église.

Cet effort en cela est différent de celui opéré par exemple par les ordres mendiants au XII^e ou au XIII^e siècle, ou par les petits frères du Père de Foucauld.

« Notre sacerdoce n'est que la continuation, le prolongement du sacerdoce personnel du Christ ! Or, c'est une vérité sans aucune exagération que le sacerdoce du christ est un sacerdoce essentiellement missionnaire. Jésus fut le premier des missionnaires. Aussi notre pensée revient entièrement à ceci ; que vienne à nous manquer le zèle missionnaire avec tout ce qu'il comporte d'activités réelles et de générosité pratiques, quelque chose d'essentiel manquerait à notre sacerdoce » (Pie XI, 13 novembre 1936).

Cette vision de foi conditionne toute notre sacerdoce. Elle fait de nous des instruments dans une Église en effort missionnaire. [...].

3°- Si cet envoi en milieu païen suppose une vocation missionnaire, il reste vrai pourtant que ce n'est qu'en présence de ce milieu païen, qu'à l'intérieur, qu'il est possible peu à peu de réaliser ce sacerdoce et d'en comprendre les exigences...

15. Commencé fin 1947 ou début 1948.

16. Mots ou expressions qui sont soulignés dans le texte d'origine.

4°- Le secteur que chacun de nous a pris en charge est bien caractérisé du point de vue religieux par la prédominance des éléments païens. Le milieu est païen ! Il est dans son ensemble, parfois dans sa totalité, coupé de l'Église. Cette Église, il l'ignore, la méprise ou la combat. La classe ouvrière de notre quartier fait partie de cet immense mouvement ouvrier qui a poussé et qui se développe encore en dehors de l'Église. La conscience ouvrière n'est pas à re-christianiser, mais à christianiser. [...].

Cette méfiance ne se vaincra que par le temps et par notre manière de vivre, par notre volonté de mêler notre destinée à la sienne. Mais nous sentons bien que ce n'est pas notre seul engagement à nous qui peut rendre l'Église présente à la classe ouvrière. C'est une avancée de tout l'ensemble qui se pose aujourd'hui. [...].

Nous sommes bien en terre étrangère, au milieu d'hommes et de femmes qui dans leur ensemble ne connaissent pas le salut apporté par l'Église ou qui se méfient de ce salut.

5°- Si ce peuple ouvrier de Limoges à ses différentes étapes païens, s'il ne veut pas de l'Église, son reproche le plus souvent entendu est celui-ci : L'Église est liée au Capitalisme.

Après avoir pendant sept mois baigné dans ce milieu, nous sommes bien persuadés qu'il faudra du temps et aucune compromission de notre part pour que disparaisse cette objection majeure, cet obstacle à une évangélisation efficace.

6°- Si la pastorale agit dans un milieu chrétien pour le renouveler et l'étendre, la Mission s'installe dans ce milieu païen pour y faire naître des communautés du milieu. Il faudra pourtant une ouverture des chrétiens de la paroisse pour qu'un jour se pose le problème de la rencontre. Les expériences de Givors, de Colombes, de Marseille, de Bordeaux (en démarrage) démontrent qu'il faut une activité combinée de la paroisse et de la mission pour saisir l'ensemble. Pour un milieu païen, l'action de quartier telle qu'elle est nous reste essentielle, mais il est très important aussi de faire évoluer vers la mission les structures actuelles paroissiales.

7°- Notre première tâche a donc été de nous insérer dans ce milieu, d'en être, et elle est loin d'être terminée. Cette attitude missionnaire suppose une vocation missionnaire. L'Église par nous entre dans le milieu par en bas. C'est la loi de l'incarnation que nous sommes toujours tentés d'oublier. Se faire semblable aux autres en tout, hormis le péché. Avant de vouloir apporter quelque chose à la classe ouvrière de limoges, notre premier souci, c'est de l'aimer profondément, cette classe ouvrière. Sinon tout apport serait factice.

Et l'aimer, c'est communier avec elle, c'est être en contact magnétique avec cette masse : sentir ses besoins, ses aspirations, ses péchés pour les porter. Même si nos secteurs sont divers et réclament des méthodes variées,

pour tous les cas il y a une mentalité missionnaire que nous cherchons à acquérir peu à peu ensemble.

Cette insertion dans le milieu, cette entrée par le bas, cette communion avec la masse ouvrière, suppose que nous fassions peau neuve. On n'invente pas *a priori* des attitudes, des démarches missionnaires. Elles exigent un tel dépouillement de ses préjugés, de ses habitudes, qu'elles ne se jugent et ne se justifient que de l'intérieur.

8°- Insérés dans ce milieu (et sans cette insertion le reste risque d'être faux), il nous faut une volonté, un accent évangélique. Nous sommes venus prendre parti pour la justice contre l'injustice, pour les exploités contre l'exploitation, pour l'amour contre l'égoïsme.

Il faudra un long temps de présence au milieu des travailleurs. Il faudra vraiment être devenu l'un d'eux, « pris du milieu des hommes pour le service des hommes », pour que cette classe ouvrière de nos quartiers ou de nos usines reconnaisse dans l'Église la libératrice des opprimés, celle qui fait naître le salut ; les prolétaires n'accepteront le message spirituel de l'Évangile que de prêtres qui seront en communion avec eux. Beaucoup n'acceptent plus le salut proposé par le marxisme parce que des militants communistes se sont coupés du peuple. Le peuple n'accepte plus la simple propagande, l'offrande d'un salut venant d'en haut. Il faut lui proposer à son niveau, de l'intérieur. [...].

9°- Primauté de l'évangélisation, [Cependant] pour le salut spirituel de ces masses, il faut faire « les frais d'une révolution économique, d'une révolution sociale, d'une révolution industrielle, pour dire le mot une révolution temporelle » (Péguy). Se libérer du capitalisme et [faire] un travail constructif pour éviter la planification communiste.

Stratégie définie par « *Essor et déclin de l'Église* »¹⁷.

10°- [...] La Mission de Limoges plus spécialement axée sur la classe ouvrière ne se désintéresse pourtant pas pour autant de la classe bourgeoise qu'elle doit éveiller à son rôle de service désintéressé pour la libération du prolétariat.

11°- Mission et Action catholique

La Mission et l'Action catholique ne s'excluent pas. [...] Là où n'existe pas l'Action catholique, la tâche de la mission est de pénétrer les courants ouvriers qui sont sur place. Levain dans la pâte. Ce qui suppose une équipe missionnaire, c'est-à-dire des chrétiens (parfois prêtre seul au point de départ) ouverts sans être naïfs. De l'extérieur on risque toujours de les juger naïfs. Les hommes contactés font déjà partie d'un groupe politique, d'une institution, d'une organisation. Ils s'y sont formés. Construire à côté un nouveau

17. *Essor et déclin de l'Église*, printemps 1947, première des trois grandes lettres pastorales du cardinal Suhard.

mouvement, une nouvelle institution, ce ne serait plus s'insérer par en bas dans le milieu. Il y aura toujours une tension entre le danger d'importer une institution, un cadre déjà pensé, et la nécessité pourtant de la formation ouvrière.

Là où l'Action catholique existe, les contacts avec l'équipe missionnaire poseront la nécessité d'une mystique plus forte et d'une ouverture de ces mouvements à la pleine masse. Seuls des chrétiens neufs ou des convertis ont la psychologie nécessaire pour informer une masse ouvrière païenne. Nous travaillons en collaboration avec l'Aumônier fédéral et les dirigeants de l'Action catholique adulte.

12°- Communautés. Ne rien faire d'artificiel, en dehors de ce qui existe. Dans chaque quartier existent des centres d'influence ; des nœuds communautaires ; des carrefours ; des milieux de vie. Notre effort missionnaire, c'est de nous y insérer naturellement, par les contacts qui se présentent.

Notre pénétration est fonction, non pas de notre popularité, ou de nos astuces pour accrocher, mais de ce que nous sommes dans les contacts pris. [...] Tout en refusant l'Église, des gens y vivent avec une certaine foi, une certaine espérance, une certaine charité. Premier travail missionnaire : reconnaissance de ces valeurs, en vivre et en amplifier la puissance, les agréger par notre sacerdoce. [...]

Croire que Dieu travaille dans une réalité qui est la vie d'un quartier. Nous pouvons la consacrer à condition de nous y enraciner. Il y a donc tout un travail préparatoire au sacramentaire, qui ne peut se faire que du dedans : sinon on ne change pas le milieu mais on pêche à la ligne. Il faut croire qu'une civilisation nouvelle est en marche, très différente de la civilisation dont nous vivons (*Essor et déclin de l'Église*).

Réflexion d'un jeune d'une équipe de quartier qui allait rarement à la messe : « Autrefois je ne priais pas à l'église. Maintenant c'est formidable comme je vous porte tous dans mon travail ». Il a senti de lui-même qu'il était chargé, responsable devant l'équipe de ses frères, les jeunes travailleurs du quartier. L'Église qui était une abstraction est devenue en lui vivante et par lui insérée dans la masse.

Nous ne voulons pas de curieux aux messes de quartier. Y venir c'est s'engager envers ceux qui sont présents et avec eux prendre en charge les païens du quartier. Nous découvrons chaque jour davantage les richesses de l'Église dans la mesure où cette Église s'enracine dans le peuple.

Valeurs et impuretés

Les désirs de justice, de liberté, la simplicité, la générosité qui sont dans le cœur d'hommes païens sont mêlés d'impuretés. Ce serait être naïf que de vouloir les ignorer. [...]. Nous n'avons aucune compromission à avoir avec l'injustice et la haine. Mais là où le péché abonde, notre amour toujours plus

grand doit être la réponse silencieuse et efficace, parce que cet amour nous est donné par le seul Sauveur. Plus notre incarnation ira loin, plus nous devons pénétrer le message chrétien et en pénétrer l'équipe missionnaire. Nous ne serons fidèles au monde que si nous sommes fidèles à l'Église. [...].

Nous ne voulons pas dans notre cœur nous séparer des autres prêtres, briser l'unité mystique du sacerdoce. Car la Mission elle-même perdrait son efficacité vraie.

Vie d'équipe sacerdotale

Nous sommes envoyés ensemble pour la Mission de Limoges. Nous ne menons pas une tâche individuelle, mais une tâche d'équipe. Des circonstances providentielles nous ayant rassemblés, nous savons que l'apport de chacun est indispensable et complémentaire de celui des autres. [...].

Une équipe n'est jamais réalisée au point de départ. Elle se fait chaque jour dans une même volonté de faire équipe. Ce sont les apports confrontés de chaque secteur qui peuvent déterminer l'orientation de la Mission de Limoges. Une passion commune nous unit : celle de rendre présente l'Église à la masse ouvrière de Limoges ou du moins de commencer ce travail. [...]

Ces apports mis en commun, chaque semaine, de la misère et des aspirations ouvrières, ces essais de saisie de la conscience ouvrière toujours en évolution nous font lentement communier avec l'ensemble du secteur. L'un de nos grands soucis de vie d'équipe, c'est de contrôler si nous entrons bien dans cette masse, si nous ne construisons pas vite *a priori*, si chacun reste bien fidèle à l'Église dans ses efforts.

Autre effort aussi important et parallèle : approfondir ensemble notre sacerdoce dans un contact avec la Bible. Projeter notre expérience sacerdotale de quartier ou d'usine dans celle du Christ ou de saint Paul. Éclairer notre insertion dans ce milieu ouvrier 1948 à la lumière des expériences religieuses d'Abraham, de Moïse, des Prophètes, du Christ surtout, des grands missionnaires. Acquérir ce sens de Dieu dont parle de Cardinal Suhard. Être guidés ensemble par la Foi, sûrs de réussir même dans les échecs, si nous ne sommes que des instruments fidèles dans le Plan de Dieu d'aujourd'hui. [...]

4. - 1^{er} juillet 1949 : Décret du Saint-Office à l'égard du communisme

Il est important de situer ce décret dans le contexte de l'époque. Nous sommes en pleine guerre froide. En Ukraine, Mgr Silpyj est arrêté en 1945 ; en Pologne le cardinal Wyszynski est mis en résidence surveillée ; en Yougoslavie, Mgr Stepinac est condamné en 1946 à seize ans de travaux

forcés ; en Hongrie, le cardinal Mindzenty est condamné à vie à la même peine ; en Tchécoslovaquie Mgr Beran est assigné à résidence surveillée.

Ce décret et son contexte pèseront lourdement bien avant 1953, nous le verrons, sur le jugement porté à propos des PO. Notons cependant qu'à la date du coup d'arrêt de septembre 1953, aucun des PO, quoi qu'on en dise, n'était inscrit au PC.

4.1 - Texte du « Décret de la Suprême Congrégation du Saint-Office¹⁸ à l'égard des communistes et de quiconque collabore avec eux »¹⁹

1^{er} juillet 1949

On a posé à cette Suprême Congrégation les questions suivantes :

1. Est-il permis de s'inscrire comme membre à un parti communiste ou de le favoriser en quelque manière ?
2. Est-il permis de publier, de répandre ou de lire des livres, revues, journaux ou feuilles volantes, qui soutiennent la doctrine ou l'action des communistes, ou d'y écrire ?
3. Peut-on admettre aux Sacrements les fidèles qui, sciemment et librement, posent les actes envisagés dont parlent les numéros 1 et 2 ?
4. Les fidèles qui professent la doctrine matérialiste et antichrétienne des communistes et surtout ceux qui la défendent ou la propagent encourent-ils de plein droit, comme apostats de la foi catholique, l'excommunication spécialement réservée au Saint-Siège ?

Les EEmes et RRmes Pères préposés à la sauvegarde de la foi et des mœurs, après avoir recueilli l'avis des RR. Consultants, ont, dans la séance plénière du mardi 28 juin 1949, décrété qu'il fallait répondre :

1. Négativement, car le communisme est matérialiste et antichrétien : bien que les chefs communistes (les dirigeants) déclarent parfois en paroles qu'ils n'attaquent pas la religion, ils se montrent, en fait, soit par leur doctrine, soit par leurs actes, hostiles à Dieu, à la vraie religion et à l'Église du Christ.
2. Négativement, car tous ces écrits sont condamnés de plein droit (cf. le can. 1399 du Code de Droit canonique).
3. Négativement, conformément aux principes ordinaires sur le refus des Sacrements aux fidèles qui ne sont pas dans les dispositions voulues.
4. Affirmativement.

18. DC n° 1048 du 31 juillet 1949, col. 965-970.

19. Source : pour l'ensemble des documents qui suivent, sauf le décret lui-même, Archives Historiques de l'Archevêché de Paris (AHA) Paris, carton Feltin, 1 D 15-16.

Et le jeudi suivant, 30 des mêmes mois et année, S. S. Pie XII, Pape par la Providence divine, dans l'audience ordinaire accordée à S. Exe. Rme l'Assesseur du Saint-Office, a approuvé la décision des Eminentissimes Pères qui lui a été soumise, et ordonné qu'elle fût promulguée dans l'organe officiel des Actes du Siège apostolique. Donné à Rome, le 1^{er} juillet 1949.

Pierre VIGORITA,
notaire de la Suprême Congrégation du Saint-Office.

Dans les semaines qui suivirent la publication du décret, devant sa radicalité, l'épiscopat français propose de le lire en y mettant des nuances.

4.2 - *Communiqué de son Exe. Mgr Beaussart*²⁰

[...] 4. Plusieurs pourront être troublés par la crainte que ce décret ne favorise une orientation politique ou sociale contraire aux intérêts de la classe ouvrière. Certains l'ont dit, et nous voulons croire que l'émotion du premier moment les empêchait de comprendre la vraie pensée d'un texte si limpide. Ce qu'il condamne, c'est la *doctrine matérialiste et antichrétienne* des communistes – il le dit expressément – et non les réformes sociales qui ne sauraient être liées à cette doctrine, comme les Papes l'ont montré surabondamment dans leurs Encycliques et allocutions diverses. Le devoir des catholiques reste plus urgent que jamais de travailler à promouvoir ces réformes nécessaires. Depuis cent ans, les Souverains Pontifes ont multiplié les enseignements et les condamnations de toutes les doctrines matérialistes et antichrétiennes. Le Concile du Vatican les condamne solennellement. Le Souverain Pontife a jugé opportun de renouveler et préciser les condamnations et censures déjà portées en raison du danger que le communisme fait courir au christianisme, surtout en certains pays, par sa violente campagne antireligieuse et les persécutions qu'elle suscite. Mais il n'a pas absous, qu'on le dise bien haut, les doctrines matérialistes et antichrétiennes sous leur revêtement « capitaliste ». Il saurait, le cas échéant, les condamner avec la même vigueur.

*Un peu plus tard, le 8 décembre 1949, les cardinaux français feront une longue déclaration dont suivent quelques brefs extraits*²¹.

20. *Semaine Religieuse de Paris* du 23 juillet 1949. Mgr Beaussart assure l'intérim entre la mort du cardinal Suard et la nomination de Mgr Feltin.

21. DC n° 1052 du 25 septembre 1949, col. 1217-1224.

B. - En condamnant l'action des partis communistes, l'Église ne prend pas parti pour le régime capitaliste. Il faut bien que l'on sache qu'il y a dans la notion même du capitalisme, c'est-à-dire dans la valeur absolue qu'il confère à la propriété sans référence au bien commun et à la dignité du travail, un matérialisme rejeté par l'enseignement chrétien. [...]

Tout en condamnant le communisme athée, l'Église partage les angoisses et les aspirations du monde ouvrier, et, fidèle à sa doctrine, elle veut fermement servir la cause de la promotion ouvrière. [...]

Après comme avant le décret du Saint-Office, l'Église, dans le conflit social, prend nettement parti pour eux. Voilà plus de cinquante ans que tes Papes ne cessent d'enseigner que la condition des ouvriers dans le régime actuel du travail n'est pas juste

+ Achille, cardinal Liénart, évêque de Lille,
+ Pierre-Marie, cardinal Gerlier, archevêque de Lyon,
+ Jules, cardinal Saliège, archevêque de Toulouse,
+ Clément, cardinal Roques, archevêque de Rennes.

4.3 - *Lettre du Père Henri Féret à Mgr Rastouil (extraits)*²²

Le père Féret est un dominicain du couvent Saint-Jacques de Paris, professeur à l'Institut catholique. Il est difficile de savoir depuis quand il accompagne les PO de Limoges. Mais cette lettre est significative de son investissement dans cette tâche et de son souci d'aider à la compréhension réciproque entre l'équipe des PO et l'évêque du lieu.

Le 6 décembre 1949

[...] 2°- Le samedi soir, nous avons eu, l'équipe des prêtres-ouvriers et moi, une bonne réunion. Comme chaque fois, nous avons fait le point. Sans méconnaître les difficultés inévitables de leur rôle de pionnier [...] je suis dans l'admiration pour la qualité spirituelle de cette équipe, et pour le travail que chacun de ses membres accomplit dans son secteur. S'il arrive que des maladresses soient commises (et il faut tout faire pour qu'elles soient aussi rares que possible !), il ne faudrait pas que ces maladresses fassent méconnaître le travail silencieux qui s'accomplit là, et le bien déjà profond qui en résulte. J'aimerais pouvoir dire cela à tels autres confrères que leur ministère différent rend surtout sensibles aux maladresses.

En cette réunion, nous avons pris des décisions dans le sens d'une plus grande discipline d'équipe, soit quant à la régularité des réunions, soit quant à ce qu'on y ferait chaque fois, soit enfin quant au contrôle des initiatives plus

22. Source : AHD Limoges, dossier Rastouil/PO.